

Etat de Vaud - Hospices cantonaux  
Office de la planification et de l'évaluation

## PREVISION BUDGETAIRE

Instructions, méthode et manuel d'utilisation

Ngoan Nguyen, Yves Egli, Thierry Ruchet, Luc Schenker

**Citation suggérée :**

Nguyen N, Egli Y, Rochet T, Schenker L. Préviation budgétaire : instructions, méthode et manuel d'utilisation. Lausanne : Hospices cantonaux, 1997 (Raisons de santé, 7).

Bulletin de commande en dernière page

# TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION .....	5
2	INSTRUCTIONS BUDGETAIRES	
2.1	Champ d'application .....	7
2.2	Principes .....	7
2.3	Calendrier.....	8
3	METHODE	
3.1	Démarche générale .....	9
3.2	Calcul des augmentations annuelles.....	9
3.3	Treizième salaire.....	10
3.4	Charges sociales .....	10
3.5	Autres précisions .....	10
4	MANUEL D'UTILISATION	
4.1	Installation .....	13
4.2	Options.....	13
4.3	Menu principal .....	13
4.4	Règles générales .....	17
4.5	Pertes et profits.....	17
4.6	Autres revenus .....	17
4.7	Autres charges.....	17
4.8	Charges salariales, option I.....	18
4.9	Charges salariales, option II.....	19
4.10	Problèmes particuliers.....	19
5	ANNEXES	
	Annexe 1. Liste des centres de charges et de revenus .....	21
	Annexe 2. Délimitation de l'exploitation principale .....	33
	Annexe 3. Comptes de charges et de revenus gérés par les unités de base .....	39
	Annexe 4. Liste des rubriques considérées comme charges salariales.....	47
	Annexe 5. Liste des économies orchidée.....	51
	Annexe 6. Liste des fonctions .....	53
	Annexe 7. Liste des fonctions correspondant au personnel en formation .....	63
	Annexe 8. Echelle des traitements .....	65
	Annexe 9. Salaire annuel prévu pour les nouveaux employés .....	67
	Annexe 10. Salaire annuel de base minimal et maximal des fonctions sans classe .....	77
	Annexe 11. Classes minimale et maximale des fonctions .....	79



# 1 INTRODUCTION

L'élaboration des budgets est une opération complexe et délicate, notamment pour prévoir les charges salariales. S'il était encore possible il y a quelques années d'allouer des montants en fonction de salaires moyens par fonction, les restrictions budgétaires de ces dernières années imposent un calcul plus précis. Il s'agit principalement de simuler l'effet des augmentations annuelles prévues par le Statut du personnel de l'Etat de Vaud, en tenant compte des règles de plafonnement des charges sociales.

Un instrument de budgétisation a été mis au point en 1994 pour effectuer ces simulations. Les dotations en personnel étaient alors négociées en équivalents plein temps (EPT), puis converties en francs de manière centralisée. Les montants alloués dépassant sensiblement les cibles fixées, de longues négociations ont été nécessaires pour procéder aux ajustements nécessaires. Les budgets étaient certes plus réalistes, mais incompatibles avec la volonté de décentraliser les pouvoirs de décision.

Un nouvel instrument a été testé en 1995 auprès des administrateurs d'unités de gestion. Les buts étaient les suivants :

- prévoir les charges salariales de l'année suivante si aucune modification contractuelle ne survient ;
- simuler l'effet des modifications contractuelles (taux d'activité, changement de fonction, etc.) ;
- intégrer les économies du programme orchidée dans le processus de budgétisation ;
- sécuriser le processus par des opérations de validation à la source (respect des nomenclatures, valeurs aberrantes, etc.) ;
- simuler l'effet des gains de mutation (le salaire moyen du personnel entrant est en moyenne plus faible que celui du personnel sortant) ;
- vérifier l'équilibre budgétaire entre les charges et les revenus ;
- simplifier l'opération de consolidation des budgets.

Cette expérience a rencontré un écho plutôt favorable, avec quelques lacunes cependant : les budgets ont souvent été équilibrés au prix d'astuces comptables (instauration d'une «Réserve négative» par exemple), les unités de gestion dépourvues d'administrateurs ont éprouvé quelques difficultés pour s'approprier l'instrument.

La même démarche a été appliquée en 1996, sans problèmes majeurs. En 1997, toutes les unités de gestion disposent d'un administrateur. Le présent document a pour but de documenter les instructions budgétaires, les méthodes utilisées et de fournir un mode d'emploi de l'instrument de budgétisation. Les éléments techniques sont décrits en annexe.

Il est possible que les augmentations annuelles ne soient exceptionnellement pas accordées par les autorités politiques. Dans ce cas, l'ensemble des règles décrites dans le présent document s'appliquent, mais en admettant que les augmentations annuelles sont nulles.



## 2 INSTRUCTIONS BUDGÉTAIRES

### 2.1 CHAMP D'APPLICATION

Les présentes instructions visent à clarifier la procédure et les règles budgétaires pour l'exercice 1998 au sein des Hospices (cf. liste des unités concernées, annexe 1). Elles se limitent aux charges et aux revenus de l'exploitation principale (cf. annexe 2) directement gérés par les unités de base (annexe 3). Pour des raisons de sécurité, le champ d'application ne peut pas être modifié par les administrateurs au cours de la période de budgétisation. Elle peut l'être a posteriori, sous la supervision des contrôleurs de gestion.

La détermination de la part variable de l'enveloppe (enveloppe variable selon le nombre et le type d'affections présentées par les patients, selon le nombre et le type de prestations fournies, les implants et les cas extrêmes) fait l'objet d'une procédure distincte. De même, l'attribution de ressources supplémentaires aux unités clientes pour acheter des prestations (anesthésie, bloc opératoire, buanderie, laboratoires, physiothérapie, radiologie, repas, soins infirmiers, etc.) sur la marché interne n'est pas décrite ici.

### 2.2 PRINCIPES

Le budget d'exploitation est considéré comme équilibré si le total des revenus est égal au total des charges au niveau des unités de base (service, division, école, institut, office, etc.). La somme des charges budgétisées (charges salariales et autres charges) doit donc être égale à la somme des revenus budgétisés (enveloppe et autres revenus). Aucun montant négatif n'est autorisé, à l'exception du gain de mutation (rubrique 9999) qui ne doit pas dépasser le montant suggéré par l'instrument de budgétisation à moins qu'il ne soit dûment justifié par l'administrateur.

L'enveloppe budgétaire constitue le revenu garanti aux unités de base. Elle est fixée après négociation entre les responsables d'unités de gestion et d'unité de base. Les autres revenus sont garantis par les responsables d'unité de base eux-mêmes ; il peut s'agir de médicaments, de prestations médico-techniques, de repas ou de locaux facturés à des tiers, d'expertises, de mandats, d'écolages. Une fois le montant des revenus budgétés connu, il s'agit d'élaborer le budget des charges, en distinguant :

- les charges salariales par fonction et par unité de personnel en précisant le nombre d'équivalents plein temps (EPT) et les montants correspondants (francs) ; la liste des rubriques considérées comme charges salariales est fournie dans l'annexe 4 ;
- les autres charges par nature (plan comptable des Hospices à 3 chiffres) par unité opérationnelle en séparant les charges externes (acquisition de biens et de services sur le marché externe) et internes (acquisition de biens et de services par l'intermédiaire du magasin central, de la pharmacie, de l'animalerie et du Centre audio-visuel du CHUV).

Une unité de personnel est la plus petite unité à laquelle on peut affecter de manière stable du personnel. Ces unités peuvent être subdivisées en plusieurs unités opérationnelles (cf. annexe 1). Les charges salariales sont définies par la liste des rubriques salariales qui les composent (annexe 4).

Le budget des autres revenus est élaboré selon les mêmes règles que celui des autres charges.

## 2.3 CALENDRIER

L'élaboration du budget comprend, en principe, les étapes suivantes :

- |   |                         |
|---|-------------------------|
| 1. Fixation définitive de la structure de l'exercice suivant  | 15 juin                 |
| 2. Adaptation des budgets à la nouvelle structure   | 15 juin                 |
| 3. Transmission des économies planifiées sur l'exercice suivant, en précisant :<br>- les fonctions et les unités de personnel pour les économies de charges salariales, en précisant le nombre d'équivalents plein temps (EPT) et le montant en francs ;<br>- la nature des charges, les unités opérationnelle et le type de charge (interne/externe) pour les autres charges | 15 juin                 |
| 4. Fixation de tous les paramètres de la simulation (cf. annexes du présent document)   | 15 juin                 |
| 5. Désignation des utilisateurs de l'instrument de budgétisation et choix des options (fine/grossière)  | 15 juin                 |
| 6. Livraison de l'instrument de budgétisation   | 1 <sup>er</sup> juillet |
| 7. Fixation du montant global correspondant à l'enveloppe budgétaire disponible par établissement et par unité de gestion   | 1 <sup>er</sup> juillet |
| 8. Négociation des enveloppes budgétaires par unité de base et élaboration du budget  | 30 août                 |
| 9. Consolidation des budgets par établissement et arbitrages par les directions d'établissement   | 30 septembre            |
| 10. Ajustements des budgets (indexation, charges imputées, etc.) et arbitrage par la direction des Hospices   | 31 octobre              |
| 11. Négociation de la part variable des enveloppes et attribution de ressources aux unités clientes pour l'achat de prestations sur le marché interne   | 15 décembre             |
| 12. Envoi des budgets définitifs aux unités de base   | 15 janvier              |

## 3 MÉTHODE

### 3.1 DÉMARCHE GÉNÉRALE

La démarche consiste à prévoir, pour le prochain exercice, les charges salariales de tous les employés, en distinguant :

1. le personnel régulier,
2. le personnel auxiliaire,
3. le personnel en formation,
4. le personnel intérimaire,
5. les heures supplémentaires,
6. les allocations familiales,
7. les indemnités variables,
8. les gratifications,
9. les remboursements.

La période de référence pour le personnel régulier est la plus récente, soit en règle générale celle du mois d'avril. Pour toutes les autres catégories, il s'agit de période allant du mois de janvier à avril (moyenne mensuelle).

La simulation des charges salariales du personnel régulier part du principe que chaque employé reçoit une augmentation annuelle selon les règles du Statut du personnel de l'Etat de Vaud (durée d'engagement suffisante, ancienneté). Le calcul tient compte des indemnités fixes, du treizième salaire et des règles particulières aux charges sociales selon les règles décrites plus bas.

Aucune augmentation annuelle n'est prévue pour le personnel auxiliaire.

Les postes vacants sont valorisés en considérant que les nouveaux employés sont engagés comme du personnel régulier justifiant trois augmentations annuelles. Cette règle s'applique pour toutes les fonctions de type A, c'est-à-dire aux fonctions qui peuvent être occupées par des employés peu expérimentés. Pour les fonctions de type B, auxquelles ne peuvent accéder que des personnes justifiant d'une expérience plus longue, les postes vacants sont valorisés à partir du salaire moyen de la fonction aux Hospices. Le salaire annuel de base prévu pour les nouveaux employés est indiqué pour chaque fonction dans l'annexe 9.

Les économies sont déduites en reportant les montants prévus dans le programme d'économie OrCHidée. Les postes supprimés pour d'autres motifs sont valorisés à partir du salaire moyen de la fonction dans la section considérée (option I dite Grossière) ou de l'employé (option II dite Fine).

### 3.2 CALCUL DES AUGMENTATIONS ANNUELLES

A chaque fonction correspond normalement une classe minimale et une classe maximale de traitement (annexe 11). Par exemple, la classification d'une infirmière va de la classe 14 à 16.

L'échelle des traitements (annexe 8) définit, pour chaque classe, les montants des salaires annuels de base minimal et maximal, ainsi que le montant de l'augmentation annuelle.

Connaissant le montant du salaire annuel de base d'un employé et sa fonction, il est possible de déduire sa classe de traitement. Cette dernière est définie comme la classe maximale compatible avec la fonction, à condition de ne pas dépasser le salaire actuel.

L'augmentation annuelle est calculée à partir de l'échelle des traitements, jusqu'à concurrence du salaire annuel de base maximal de la fonction (formule 1).

Formule 1. Calcul du nouveau salaire annuel de base

---

Nouveau salaire annuel de base =  
minimum ( salaire annuel de base de l'exercice en cours + augmentation annuelle; salaire annuel de base maximal)

---

L'augmentation annuelle n'est automatiquement accordée qu'aux employés réguliers (au bénéfice d'un salaire mensuel). Les employés auxiliaires (payés à l'heure) ne reçoivent une augmentation annuelle que sur demande expresse du responsable d'unité de base à son bureau du personnel

Les médecins assistants ne reçoivent pas d'augmentation annuelle, mais changent de fonction chaque année en fonction du nombre d'années d'expérience reconnues. Comme auparavant, c'est au responsable de l'unité de prévoir ce changement.

Plusieurs fonctions ne suivent pas strictement les règles énoncées ci-dessus. Les montants minimal, maximal et les augmentations annuelles de ces fonctions sont indiqués dans l'annexe 10.

### 3.3 TREIZIÈME SALAIRE

Le treizième salaire est calculé en divisant le salaire annuel de base par 12. Toutes les fonctions reçoivent un treizième salaire au mois de décembre, sauf les médecins assistants, les chefs de clinique adjoints et les chefs de clinique dont le 13ème salaire est intégré dans le salaire mensuel, de même que les employés auxiliaires.

### 3.4 CHARGES SOCIALES

Les charges sociales comprennent:

- les assurances accident (LAA), chômage (AC), vieillesse et survivants (AVS),
- la prévoyance professionnelle (LPP),
- la taxe d'administration AVS,
- la cotisation chômage «Solidarité».

Les charges patronales AC, LAA et AVS et administration AVS sont respectivement de 1,500%, 0,165%, 5,050% et 0,3% du salaire global qui comprend le salaire annuel de base, le 13ème salaire, les indemnités fixes et variables, ainsi que les heures supplémentaires. Les charges patronales AC et LAA sont plafonnées dès que le salaire global dépasse 97'200 francs.

La cotisation chômage «Solidarité» est de 0,5% pour la tranche du salaire global entre 97'200 et 243'000 francs.

Les charges patronales LPP sont calculées à partir du salaire annuel de base et du 13ème salaire moins un montant de 11'940 francs (déduction de coordination). Le taux LPP patronal est de 16% pour toutes les fonctions, à l'exception des médecins assistants, des chefs de clinique adjoints et des chefs de clinique pour lesquels un taux de 6% s'applique. Seul le personnel régulier est soumis à la LPP, contrairement au personnel auxiliaire qui n'y est pas soumis. Lorsque le montant soumis à la LPP est inférieur à 23'880, les charges patronales LPP sont nulles.

Les charges sociales des indemnités variables et des heures supplémentaires sont incluses dans les montants correspondants.

### 3.5 AUTRES PRÉCISIONS

La force de travail est basé sur le taux d'activité contractuel. La liste des fonctions correspondant au personnel en formation est décrite dans l'annexe 7. Le personnel intérimaire comprend les personnes employées par une société extérieure aux Hospices (Adia interim, Manpower, etc.). Les charges salariales de ce personnel sont fournies par la comptabilité (application Oriac).

On distingue les indemnités fixes, dont le montant varie peu en fonction du mois, et les indemnités variables de mois en mois. La liste des indemnités fixes et variables, heures supplémentaires, allocations familiales etc. se trouve dans l'annexe 4.

Les variations de taux d'activité dans le courant d'un mois sont sans influence sur la force de travail. La compensation, en plus ou en moins, se fait à travers les heures supplémentaires sans qu'il soit possible de les distinguer. Par conséquent le montant des heures supplémentaires d'une section peut être négatif.

Lorsqu'un employé occupe simultanément plusieurs postes de travail, ses charges salariales sont ventilées au prorata des taux d'occupation de chacun des postes.



## 4 MANUEL D'UTILISATION

### 4.1 INSTALLATION

Les directives d'installation de l'instrument de budgétisation sont décrites dans le guide annexé (annexe 12).

### 4.2 OPTIONS

Deux options sont disponibles, la première dit Grossière calcule les prévisions par fonction, alors que la seconde, dite Fine calcule les prévisions par employé. La première est moins précise, car elle repose sur l'hypothèse que tous les employés d'une même fonction gagnent le même salaire au sein d'une unité de personnel donnée.

L'administrateur d'une unité de gestion peut avoir sur demande les deux options. Une seule option est retournée aux contrôleurs de gestion et maintenue par l'office de la planification et de l'évaluation. Cette option est dite «officielle» ; elle est consignée sur un formulaire ad'hoc.

### 4.3 MENU PRINCIPAL

L'instrument de budgétisation comprend les modules suivants, tous accessibles depuis le menu principal (figure 1). Il suffit d'appuyer sur le bouton pour accéder au tableau correspondant.

Le cheminement habituel consiste à déterminer l'enveloppe budgétaire (figure 2) et les autres revenus (figure 3), puis à budgétiser les charges salariales (figure 4 pour l'option I et figure 5 pour l'option II) et les autres charges (figure 6). Il suffit donc de passer successivement par tous les modules figurant sous «Elaboration du budget».

La cellule située en haut à droite du menu principal comprend le code de l'unité de base sélectionnée. En cliquant sur la flèche à l'aide de la souris, la liste des unités de base s'affiche et il suffit de relâcher la pression lorsque le curseur arrive sur l'unité choisie. Il est également possible d'introduire le code de l'unité de base dans la cellule correspondante. La sélection d'une unité de base est nécessaire pour pouvoir introduire ou modifier des données.

La validation du budget consiste à vérifier que le total des revenus couvre le total des charges en utilisant le module «Pertes et profits». Les autres modules, situés sur la partie droite du menu principal, permettent d'imprimer divers tableaux de synthèse. Ils sont facultatifs.

Lorsque l'ensemble des budgets des unités de base sont validés, ils sont imprimés et signés par les chefs d'unité de base et les responsables d'unité de gestion. Ils sont alors envoyés aux contrôleurs de gestion du CHUV, des Institutions. Le bouton «Exporter» permet d'extraire les données correspondantes pour les mettre sur disquettes. Ces dernières sont jointes à l'envoi aux contrôleurs de gestion si l'outil de budgétisation d'une unité de gestion donnée n'est pas sur le réseau.

Le bouton «Quitter» interrompt la session.

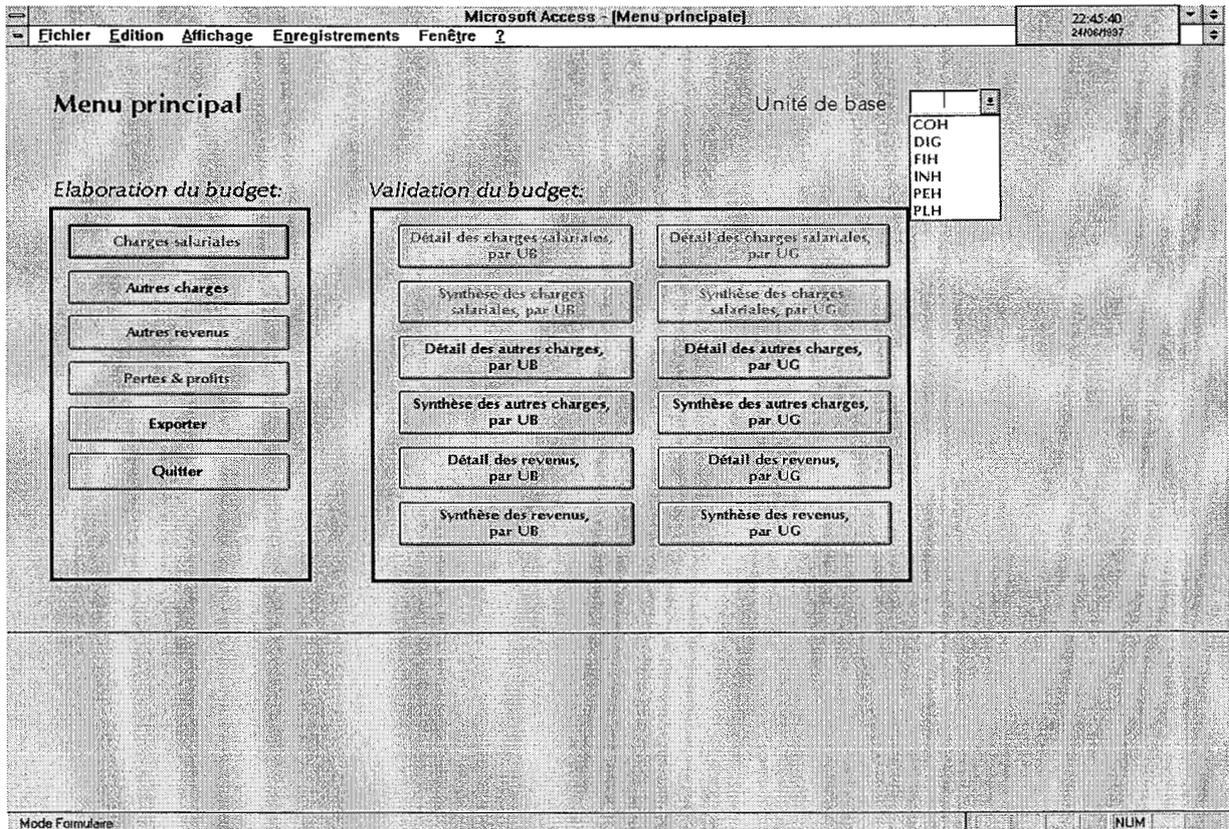


Figure 1. Menu principal

UNITE DE BASE	ENVELOPPE	AUTRES REVENUS	REVENUS TOTAUX	CHARGES SALARIALES	AUTRES CHARGES	CHARGES TOTAUX	PERTES ET PROFITS
COH	0	0	0	815 086	30 200	846 086	-846 086
DIG	0	0	0	928 084	304 000	1 232 084	-1 232 084
FIH	0	20 000	20 000	2 450 427	552 000	3 002 427	-2 982 427
INH	0	598 000	598 000	7 039 494	3 675 100	10 714 594	-10 116 594
PEH	0	0	0	440 879	19 300	460 179	-460 179
PLH	975 000	0	975 000	958 767	16 300	975 067	-67
<b>Total</b>	<b>975 000</b>	<b>618 000</b>	<b>1 593 000</b>	<b>12 633 837</b>	<b>4 596 900</b>	<b>17 230 437</b>	<b>-15 637 437</b>

Figure 2. Détermination de l'enveloppe budgétaire

Microsoft Access - [Formulaire: FD: Bud revenus]

Fichier Edition Affichage Egreregistrements Fenêtre 2

10:42:57  
25/08/1997

Section INHD No compte 490  
Autres revenus  
Var int 30 000 Var ext 100 000

Salvir Enregistrer Imprimer écran Supprimer Revenir au menu

REVENUS PAR NATURE	REVENUS INTERNES (FRANCS)				REVENUS EXTERNES (FRANCS)			TOTAL	
	Budgetés 97	Var Orchidée	Var	Budgetés 98	Budgetés 97	Var Orchidée	Var		Budgetés 98
465 Mandats et études	0	0	300 000	300 000	0	0	0	0	300 000
479 Autres prestations liées aux activités accessoires	0	0	0	0	100 000	0	0	100 000	100 000
487 Ristournes obtenues	0	0	0	0	0	0	68 000	68 000	68 000
498 Autres revenus extraordinaires et exceptionnels	0	0	90 000	90 000	0	0	100 000	100 000	190 000
<b>Total INHD</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>330 000</b>	<b>330 000</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>168 000</b>	<b>268 000</b>	<b>598 000</b>

Mode Formulaire

Figure 3. Fixation des autres revenus

Microsoft Access - [Charges salariales, option I]

Fichier Edition Affichage Egreregistrements Fenêtre 2

22 JU 00  
24/08/1997

Section Nom et prénom Fonction  
Nouvelle-1er secrétaire B 0.12 Cat Pers  
Budgetation des charges salariales  
Var EPT 1.00 Var Sal 0

Sevir Enregistrer Imprimer écran Imprimer section Revenir au menu

CATEG PERS	NOM PRENOM	FONCTION	FORCES DE TRAVAIL (EPT-ANNEE)			CHARGES SALARIALES (FRANCS)			
			Réel 97	Var	Budgeté 98	Réel 97	Suggéré 98	Var	Budgeté 98
60		1218 Pupitreur réseau B	1.00	0.00	1.00	89 717	89 717	0	89 717
60		913 Programmeur B	1.00	0.00	1.00	86 638	86 638	0	86 638
60		1082 Spécialiste bureautique C	1.00	0.00	1.00	99 171	99 171	0	99 171
60		451 Employé d'administration	0.50	0.00	0.50	40 574	40 574	0	40 574
80		1069 Opérateur B	0.10	0.00	0.10	5 136	5 136	0	5 136
60		1218 Pupitreur réseau B	1.00	0.00	1.00	97 294	97 294	0	97 294
60		1218 Pupitreur réseau B	1.00	0.00	1.00	102 212	102 212	0	102 212
60		1069 Opérateur B	1.00	0.00	1.00	77 429	77 429	0	77 429
60		842 1er secrétaire B	0.00	1.00	1.00	0	101 049	0	101 049
60		2127 Classe 27	1.00	0.00	1.00	144 757	144 757	0	144 757
60		1218 Pupitreur réseau B	1.00	0.00	1.00	87 336	87 336	0	87 336
60		1075 Micro-informaticien	1.00	0.00	1.00	92 650	92 650	0	92 650
60		1077 Chef micro-informatique	1.00	0.00	1.00	142 745	142 745	0	142 745
60		1218 Pupitreur réseau B	1.00	0.00	1.00	88 746	88 746	0	88 746
60		1084 Spécialiste bureautique A	1.00	0.00	1.00	152 671	152 671	0	152 671
80		449 Employé de bureau	0.46	0.00	0.46	25 395	25 395	0	25 395
60		1218 Pupitreur réseau B	1.00	0.00	1.00	99 972	99 972	0	99 972
60		1066 Spécialiste des données B	0.00	1.00	1.00	0	126 121	0	126 121
100		9990 Apprentis, stagiaires, étudiants	0.00	0.00	0.00	0	0	0	0
100		9991 Heures supplémentaires	0.00	0.00	0.00	0	0	0	0
100		9992 Indemnités variables	0.00	0.00	0.00	8 964	0	0	0
100		9993 Allocations	0.00	0.00	0.00	15 532	0	0	0
<b>Total: INHM</b>			<b>14.06</b>	<b>2.00</b>	<b>16.06</b>	<b>1 446 432</b>	<b>1 659 613</b>	<b>0</b>	<b>1 659 613</b>
			<b>Allocation suggérée: 22495</b>			<b>Gain de mutation suggérés: -9636</b>			

\* Les EPT des rubriques 999x et 105 non compris

Mode Formulaire

Figure 4. Charges salariales, option I

Microsoft Access - [Charges salariales, option II] 12.13.24 24/05/1997

Fichier Edition Affichage Enregistrements Fenêtre ?

Section INHM Fonction 449 Budgetisation des charges salariales

Var EPT 98: 0.00 Var sal 98: 0

Saisir Enregistrer Imprimer écran Supprimer Revenir au menu

FONCTIONS	FORCES DE TRAVAIL (EPT-ANNEE)					CHARGES SALARIALES (FRANCS)					
	Réelles projetées	Budgétées 97	Var OrChidée	Var	Budgétées 99	Réelles projetées	Budgétées 97	Var OrChidée	Suggérées 98	Var	Budgétées 99
100 Employé de bureau	0.46	0.00	0.00	0.00	0.00	25 395	0	0	0	0	0
451 Employé d'administration	0.50	0.00	0.00	0.00	0.00	40 574	0	0	0	0	0
913 Programmeur B	1.00	1.00	0.00	0.00	1.00	86 698	86 700	0	86 698	0	86 698
929 Employé d'exploitation spécialisé	0.00	1.00	0.00	0.00	1.00	0	75 500	0	75 208	0	75 208
937 Secrétaire	0.00	1.00	0.00	0.00	1.00	0	86 000	0	100 314	0	100 314
1069 Opérateur B	1.10	0.00	0.00	0.00	0.00	82 565	0	0	0	0	0
1075 Micro-informaticien	1.00	1.00	0.00	0.00	1.00	92 650	92 700	0	92 650	0	92 650
1077 Chef micro-informatique	1.00	1.00	0.00	0.00	1.00	142 745	137 800	0	142 745	0	142 745
1082 Spécialiste bureautique C	1.00	1.00	0.00	0.00	1.00	99 171	99 200	0	99 171	0	99 171
1084 Spécialiste bureautique A	1.00	1.00	0.00	0.00	1.00	152 671	152 700	0	152 671	0	152 671
1218 Pupitreur réseau B	6.00	4.00	0.00	0.00	4.00	565 277	374 400	0	376 851	0	376 851
2127 Classe 27	1.00	1.00	0.00	0.00	1.00	144 757	144 800	0	144 757	0	144 757
9990 Apprentis, stagiaires, étudiants	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0	0	0	0	0	0
<b>Total INHM:</b>	<b>14.06*</b>	<b>12.00*</b>	<b>0.00*</b>	<b>0.00*</b>	<b>12.00*</b>	<b>1 446 432</b>	<b>1 265 100</b>	<b>0</b>	<b>1 271 005</b>	<b>0</b>	<b>1 271 005</b>

Allocation suggérée: 17159 Gain de mutation suggéré: -7200

\* Les EPT des rubriques 9990 et 185 non compris

Mode Formulaire NUM

Figure 5. Charges salariales, option II

Microsoft Access - [Formulaire: FD: Bud autres charges] 23.19.199 24/05/1997

Fichier Edition Affichage Enregistrements Fenêtre ?

Section INHM No compte 373 Autres charges

Var int: 0 Var ext: 25 000

Saisir Enregistrer Imprimer écran Supprimer Revenir au menu

CHARGES PAR NATURE	CHARGES INTERNES (FRANCS)				CHARGES EXTERNES (FRANCS)			TOTAL
	Budgétées 97	Var OrChidée	Var	Budgétées 99	Budgétées 97	Var OrChidée	Budgétées 98	
350 Fournitures de bureau et imprimés	0	0	0	0	240 000	0	0	240 000
352 Assurances, taxes et cotisations	0	0	0	0	0	0	15 000	15 000
353 Frais de voyage, de réception et formation	0	0	0	0	160 000	0	0	160 000
355 Consultations, mandats et honoraires	0	0	0	0	540 000	0	0	540 000
356 Prestations contractuelles et de mandat d'administration	0	0	0	0	300 000	0	0	300 000
358 Frais de télécommunications	0	0	0	0	90 000	0	0	90 000
359 Autres frais d'administration	0	0	0	0	0	6 000	6 000	6 000
370 Achats d'équipements	0	0	0	0	120 000	0	0	120 000
373 Redevances de leasing (y.o. éoléments)	0	0	0	0	0	25 000	25 000	25 000
374 Location d'équipements	0	0	0	0	220 000	0	0	220 000
376 Achats de biens pour entretien équipements	0	0	0	0	40 000	0	0	40 000
377 Contrats d'entretien d'équipements	0	0	0	0	1 799 100	0	0	1 799 100
378 Réparations d'équipements	0	0	0	0	80 000	0	0	80 000
399 Charges des exercices antérieurs	0	0	40 000	40 000	0	0	0	40 000
<b>Total INHM</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	<b>3 589 100</b>	<b>0</b>	<b>46 000</b>	<b>3 655 100</b>

Mode Formulaire NUM

Figure 6. Autres charges

## 4.4 RÈGLES GÉNÉRALES

Les données sont introduites dans la partie située dans le haut des tableaux. Les résultats s'affichent dans la partie inférieure du tableau. Le bouton «Saisir» entraîne l'apparition de cellules permettant de modifier le budget. Le bouton «Enregistrer» confirme l'enregistrement de ces modifications et déclenche la mise à jour des résultats. Ces derniers peuvent être imprimés à l'aide du bouton «Imprimer écran». La touche «Revenir au menu» permet de retourner dans le menu principal pour atteindre d'autres modules ou interrompre la session.

## 4.5 PERTES ET PROFITS

Le tableau de la figure 2 s'affiche en pressant sur le bouton «Pertes et profits» du menu principal.

La partie supérieure du tableau permet d'introduire les enveloppes budgétaires de chaque unité de base. La partie inférieure du tableau fournit les revenus (enveloppe et autres revenus) et les charges (salariales et autres), ainsi que le résultat d'exploitation correspondant. Le total de l'ensemble de l'unité de gestion figure au bas du tableau.

## 4.6 AUTRES REVENUS

Le tableau de la figure 3 s'affiche en pressant sur le bouton «Autres revenus» du menu principal.

La première étape consiste à choisir l'unité de base. Après validation, seules les sections rattachées à l'unité de base choisie sont alors accessibles. Seuls les comptes de revenus peuvent être choisis. Le montant en francs doit être positif.

Le total des autres revenus de la section s'affiche au bas du tableau après avoir pressé sur le bouton «Enregistrer».

## 4.7 AUTRES CHARGES

L'utilisation de ce module est exactement la même que pour les autres revenus (figure 4).

## 4.8 CHARGES SALARIALES, OPTION I

En pressant sur le bouton «Charges salariales» du menu principal, l'utilisateur trouvera le tableau de la figure 4. A gauche du tableau sont mentionnées les fonctions ainsi que le code correspondant. Les forces de travail projetées (colonne 1) sont estimées à partir des taux d'activité observés au mois d'avril.

La colonne (2) fournit les forces de travail figurant dans le budget présent rectifié.

La colonne (3) fournit les économies OrCHidée. La valorisation en équivalents plein temps (EPT) tient compte du mois de mise en oeuvre.

La colonne (4) comprend les ajustements souhaités par le responsable d'unité de base. Pour introduire ou modifier un ajustement, il faut indiquer la section et la fonction. Il faut ensuite appuyer sur le bouton «Saisir», puis indiquer la variation d'EPT souhaitée. En pressant sur le bouton « Enregistrer», le tableau est mis à jour.

La colonne (5) indique les forces de travail budgétées pour l'exercice suivant, obtenues en additionnant les colonnes (2), (3) et (4).

La colonne (6) indique le montant des charges salariales prévues si la situation du mois d'avril, respectivement des mois de janvier à avril, perdurait durant toute l'année.

La colonne (7) fournit le montant des charges salariales du budget présent rectifié.

La colonne (8) fournit les montants économisés, tels qu'ils sont indiqués dans les fiches OrCHidée.

La colonne (9) indique les montants suggérés, en tenant compte des salaires prévus pour chaque employé durant le présent exercice. Les prévisions tiennent compte de l'augmentation annuelle, du treizième salaire, des indemnités fixes et des charges sociales patronales.

Deux cas peuvent se présenter (formule 2) :

1. *Postes vacants* [(5)>(1)]: les postes vacants sont valorisés en considérant que les nouveaux employés sont engagés comme du personnel régulier justifiant trois augmentations annuelles (fonctions de type A) ou un salaire égal au salaire moyen observé dans l'ensemble des Hospices (fonctions de type B).
2. *Postes supprimés* [(5)<(1)]: les postes supprimés sont valorisés en fonction du salaire moyen de la fonction dans la section considérée. Les économies OrCHidée sont déduites en reportant le montant indiqué dans la colonne (8).

### Formule 2. Valorisation des postes vacants et supprimés

---

Si (5)>(1):           (9) = salaires prévus durant l'exercice présent + [(2) + (4) - (1)] \* salaire nouveau + (8)

Si (5) < (1):       (9) = [ (2) + (4) ] \* [ salaire prévu durant l'exercice présent / (1) ] + (8)

---

La colonne (10) comprend les ajustements souhaités par le responsable d'unité de base. Plusieurs raisons peuvent motiver un tel ajustement: double augmentation annuelle, remplacement d'un employé par un autre ne justifiant pas du même nombre d'années d'expérience, engagement d'un nouvel employé dont on sait déjà que le nombre d'années d'expérience ne sera pas égal à trois, désir d'accorder une augmentation annuelle à un employé engagé comme personnel auxiliaire par exemple. Pour procéder à un ajustement, il suffit d'indiquer la section, la fonction et le montant en francs. Ce montant peut être positif ou négatif.

La colonne (11) indique le montant des charges salariales budgétées durant l'exercice présent. Ce montant est égal à la somme des montants figurant dans les colonnes (9) et (10).

En lignes sont fournies les fonctions figurant sur les contrats d'engagement du personnel. Pour ajouter une fonction nouvelle, indiquer la section, la fonction et les forces de travail (nombre d'EPT) correspondantes.

En cas de promotion, supprimer la force de travail dans l'ancienne fonction et ajouter la force de travail dans la nouvelle fonction (colonne 4). Un ajustement en francs doit être introduit dans la colonne 10 si le nouveau salaire se révèle inférieur au salaire précédent la promotion. La prime de promotion est également introduite dans la colonne 10.

Une attention particulière sera apportée à la répartition des médecins assistants en fonction de leur expérience.

Aucun remboursement ne devrait normalement être budgété, puisque les emplois d'occupation et les postes refacturés ne sont pas inclus dans l'enveloppe budgétaire et que les autres remboursements sont censés compenser, au moins partiellement, des absences de longue durée. Seuls des montants positifs peuvent être budgétés en réserve.

Chaque fois qu'un employé est remplacé par un nouvel employé extérieur aux Hospices, on peut supposer que son salaire est inférieur à celui de la personne en partance. Un montant annuel de 6'000 francs a ainsi été gagné en moyenne sur chaque mutation en 1994. En comptant sur un taux de rotation du personnel de 10%, on peut donc faire l'hypothèse à un gain de mutation moyen de 600 francs par équivalent plein temps budgété. Le montant correspondant est indiqué au bas du tableau sous «Gain de mutation suggéré». La responsabilité d'inscrire ou non un gain de mutation au budget incombe au chef d'unité de base.

L'instrument de budgétisation suggère de budgéter un montant d'allocations familiales égal à 1,35% des charges salariales totales de l'unité.

## 4.9 CHARGES SALARIALES, OPTION II

La même logique est valable pour la budgétisation des charges salariales, mais les prévisions se fondent sur une simulation pour chaque employé (figure 5). Les économies OrCHidée ne figurent pas dans cette option, car elles ont été calculées par fonction et non par individu. Les forces de travail budgétées sont donc égales aux forces de travail projetées plus ou moins la variation souhaitée. De même, le budget est égal aux charges salariales suggérées plus ou moins la variation souhaitée en francs.

Les charges salariales suggérées comprennent l'augmentation annuelle éventuelle, les charges sociales et le treizième salaire.

Le gain de mutation et la variation des allocations familiales sont également suggérés en bas de page.

Les tableaux de validation comprennent des regroupements par fonction des forces de travail et des charges salariales tels qu'ils ont été budgétés par employé. Les économies OrCHidée figurent à titre indicatif sur ces tableaux.

## 4.10 PROBLÈMES PARTICULIERS

Le nombre de forces de travail budgétées figurant dans les tableaux de suivi des charges du mois de avril peuvent différer des valeurs figurant dans l'instrument de budgétisation. Les raisons peuvent être les suivantes:

- le nombre de trentièmes de mois payés est différent de 30;
- il s'agit d'employés auxiliaires (calcul de la moyenne sur les quatre derniers mois).

Les fonctions ou les employés «zz999...» ont été nommés ainsi pour que les rubriques spéciales figurent en fin de liste.

Les forces de travail et les charges salariales budgétées peuvent ne pas être égales à la somme des colonnes «budget de l'année précédente» + «variation OrCHidée» + «variation» dans l'option II. En effet, le budget est égal dans ce cas à la somme des colonnes «réels de l'année précédente» et «variation».

L'option II n'indique aucun poste et aucune charge salariale pour les rubriques spéciales (999x stagiaires, allocations etc.), car la colonne «budget» de l'année en cours n'existe pas pour chaque employé. L'utilisateur peut soit se reporter aux montants figurant dans la colonne «charges salariales réelles» de l'année en cours, soit aux montants figurant dans les tableaux de suivi, pour les introduire dans la colonne «variation» des charges salariales.

Les forces de travail des «apprentis, stagiaires et étudiants» ont été annulées pour éviter qu'elles figurent dans les totaux.

Certaines économies orchidée se rapportent curieusement à des fonctions ou à des comptes sans budget l'année en cours. Il peut en résulter des montants négatifs au budget. De telles situations paradoxales peuvent être corrigées en reportant ces économies sur d'autres fonctions ou d'autres comptes.

Le plafonnement n'est pas calculé pour une personne ayant 2 fonctions différentes. Il est cependant calculé pour une même personne ayant une même fonction dans plusieurs unités de personnel différentes.



## ANNEXE 1

### Liste des centres de charges et de revenus

---

#### Définition

---

Le présent document fournit la liste des centres de charges et de produits avec leurs rattachements à la structure des Hospices. Les niveaux hiérarchiques retenus sont les suivants :

<b>Unité de direction</b>	CHUV, Institutions, Administration	1 chiffre
<b>Etablissement</b>	niveau de présentation des comptes au Grand Conseil et de négociation conventionnelle	2 chiffres
<b>Unité de gestion</b>	famille d'unités de base disposant d'une autonomie partielle	3 chiffres
<b>Unité de base</b>	entité chargée d'une mission dirigée par un responsable désigné et dotée d'une enveloppe budgétaire	3 lettres
<b>Section principale</b>	entité la plus fine à laquelle on peut affecter de manière stable le personnel (charges salariales)	4 caractères
<b>Section secondaire</b>	subdivision d'une section à laquelle on veut affecter des autres charges (consommation de biens et de services) ou des produits	4 caractères

Chaque unité est rattachée à une et une seule entité de niveau hiérarchique supérieur. Chaque entité comprend au moins une unité de niveau hiérarchique inférieur.

---

#### Note technique

---

Seules les sections principales sont introduites dans l'application *Zadig*, le personnel étant affecté à la section principale.

Dans l'application *ORAC*, les charges et les produits sont affectés à un seul niveau hiérarchique, appelé "unités opérationnelles" constituées à la fois des sections principales et secondaires. Les unités opérationnelles sont rattachées aux sections principales, dont les codes prennent un S final pour les distinguer des "unités opérationnelles".

**Médecine I****200**

<b>Cardiologie</b>	CAR
Angioplastie cardiaque	APL4
Angiologie	ACAR
Direction	CARD
Urgences	CAR2
Réadaptation	CAR6
Explorations fonctionnelles	CAR4
Electrophysiologie cardiaque	EPH4
Electrophysiologie	ECAR

<b>Isolement de médecine</b>	DDK
Maladies contagieuses	DDMK
Onco-hématologie	OHEK

<b>Médecine interne</b>	DDM
Investigations	DDMH
Hôpital de jour des investigations	HJMI

<b>Dermatologie</b>	DER
Direction	DERD
Urgences	DER2
Endoscopies	DER3
Hospitalisation	DERH
Hospitalisation de jour	HJDE
Consultations	DER1
Laboratoires	DER8
Laboratoire histologie	DHIS
Laboratoire mycologie	DMYC
Laboratoire vénéréologie	DVEN

<b>Direction</b>	DMI
Direction	DMID
Participation au centre des urgences	DDM2
Consultations	MED1
Hôpital de jour	MEDJ
Hôpital de jour - consultations	HJCM
Antenne de médecine psycho-sociale	MPSD

<b>Endocrinologie et métabolisme</b>	EDM
Diabétologie	DIA1
Prestations infirmières	1DIA
Direction	EDMD
Consultations	EDM1
Urgences	EDM2
Exploration fonctionnelle	EDM4
Laboratoires	EDM8
Physiologie clinique	EPCU

<b>Gériatrie</b>	GER
Direction	GERD

<b>Gastro-entérologie</b>	GLG
Direction	GLGD
Consultations	GLG1
Urgences	GLG2
Endoscopies	GLG3
Exploration fonctionnelle	GLG4
Laboratoires	GLG8

<b>Hospitalisation à domicile</b>	HAD
Direction du programme	HADD
Hébergement	HADH

<b>Hypertension et médecine vasculaire</b>	HMV
Explorations vaisseaux	ANG4
Prestations d'angiologie	AHMV
Direction	HYPD
Urgences	HYP2
Laboratoires	HYP8

<b>Immunologie et allergie</b>	IAL
Direction	IALD
Consultations	IAL1
Urgences	IAL2
Laboratoires	IAL8
Virémie par PCR	IPCR

<b>Médecine interne A</b>	MIA
Direction évaluation et coordination des soins	ECSO
Hospitalisation patients chroniques	MIAC
Direction	MIAD
Consultations	MIA1
Urgences	MIA2
Obésité	OBES
Hospitalisation	MIAH
Laboratoires	MIA8

<b>Médecine interne B</b>	MIB
Direction	MIBD
Consultations	MIB1
Urgences	MIB2
Multidisciplinaire	UMAL
Hospitalisation	MIBH
Laboratoires	MIB8

<b>Maladies infectieuses</b>	MIN
Direction	MIND
Urgences	MIN2
Consultations	MIN1
Laboratoires	MIN8
Immunopathologie du SIDA	MIS8
Virologie du SIDA	VIS8

<b>Néphrologie</b>	NEP
Direction	NEPD
Consultations	NEP1
Urgences	NEP2
Dialyses	NEPJ
Laboratoires	NEP8

<b>Neurologie</b>	NLG
Direction	NLGD
Urgences	NLG2
Hospitalisation	NLGH
Consultations BH-07	NLG1
Consultations générales	ANLG
Hôpital de jour	HJNG
Consultations de céphalées	NLGC
Consultations des affections extrapyramidales	NLGE
Consultations mouvements anormaux	1CMA
Consultations syndrome parkinsonien	1CPY
Explorations	NLG4
Laboratoires de neurologie	NLG8
Laboratoire de neurologie et physiologie	NLP8

<b>Neuro-psychologie</b>	NPS	Laboratoires	RMR8
Direction	NPSD	Hospitalisation	RMRH
Rééducation	NPS6	Consultations	RMR1
Explorations	NPS4	Prestations rachis	RRMR
		Physiothérapie	RMR6
<b>Pharmacologie clinique</b>	PCL	Soins intensifs de médecine	SIM
Direction	PCLD	Direction	SIMD
Laboratoires	PCL8	Hospitalisation	SIMI
<b>Pneumologie</b>	PNE	<b>Soins palliatifs</b>	SPL
Direction	PNE8	Direction	SPLD
Urgences	PNE2	Hospitalisation	SPLH
Endoscopies	PNE3	Hospitalisation de jour	SPLJ
Réadaptation	PNE6	Consultations	SPL1
Explorations	PNE4	Soins palliatifs	1SPL
Laboratoires	PNE8		
<b>Rhumatologie et rééducation</b>	RMR	<b>Rachis et réhabilitation</b>	URR
Ergothérapie	ERG6	Direction	URRD
Direction	RMRD	Hospitalisation	URRH
Urgences	RMR2	Hôpital de jour	URRJ
		Consultations	URR1

## Chirurgie

202

<b>Anesthésiologie</b>	ALG	<b>Neuro-chirurgie</b>	NCH
Direction	ALGD	Direction	NCHD
Urgences	ALG2	Consultations	NCH1
Réseau d'anesthésiologie	ALGR	Urgences	NCH2
Consultations	ALG1	Bloc opératoire	NCH5
Consultations d'antalgie	ALGA	Hospitalisation	NCHH
Anesthésiologie et salle de réveil	ALG5	Laboratoires	NCH8
Laboratoires	ALG8		
<b>Chirurgie cardio-vasculaire</b>	CCV	<b>Ophthalmologie</b>	OPH
Direction	CCVD	Explorations	OPH4
Angiologie	ACCV		
Urgences	CCV2	<b>Oto-rhino-laryngologie</b>	ORL
Exploration cardio-vasculaire	CCV4	Direction	ORLD
Bloc opératoire	CCV5	Urgences	ORL2
Hospitalisation	CCVH	Endoscopies	ORL3
		Bloc opératoire	ORL5
<b>Chirurgie générale</b>	CHG	Rééducation	ORL6
Direction	CHGD	Hospitalisation	ORLH
Urgences	CHG2	Consultations	ORL1
Endoscopies	CHG3	Consultations BH-12	HORL
Bloc opératoire	CHG5	Explorations	ORL4
Hospitalisation Nord	CHNH	Oto-neurologie	ORLN
Hospitalisation Sud	CHSH	Jardin d'enfants malentendants	ORL9
Ressources communes	CHGH		
Stomathérapie	CHST	<b>Orthopédie et traumatologie</b>	OTR
Consultations	CHG1	Hospitalisation Nord	OTNH
Explorations	CHG4	Ressources communes	OTRH
		Direction	OTRD
<b>Recherche chirurgicale</b>	CHX	Urgences	OTR2
Direction	CHXD	Bloc opératoire	OTR5
Laboratoires	CHX8	Consultations	OTR1
Centre opératoire protégé	CHXC	Hospitalisation Sud	OTSH
Thérapie génique	CTG8		
<b>Chirurgie plastique</b>	CPR	<b>Chirurgie septique</b>	SEP
Centre des brûlés	BRUI	Consultations	SEP1
Direction	CPRD	Hospitalisation	SEPK
Urgences	CPR2		
Bloc opératoire	CPR5	<b>Soins intensifs de chirurgie</b>	SIC
Hospitalisation	CPRH	Direction	SICD
Consultations	CPR1	Hospitalisation	SICI
<b>Direction</b>	DCH	<b>Urologie</b>	URO
Direction	DCHD	Direction	UROD
		Urgences	URO2
		Endoscopies	URO3
		Bloc opératoire	URO5
		Hospitalisation	UROH
		Consultations	URO1

Chirurgie pédiatrique	CHP
Hospitalisation patients chroniques	CHPC
Direction	CHPD
Urgences	CHP2
Endoscopies	CHP3
Bloc opératoire	CHP5
Hospitalisation	CHPH
Hôpital de jour	CHPJ
Hôpital de jour	HJCJ
Consultations	CHP1
Consultations chirurgie digestive	DCHP
Prestations ambulatoires	GCHP
Consultations de chirurgie plastique	PCHP
Consultations de traumatologie	TCHP
Consultations d'urologie	UCHP
Laboratoire de recherche	CHP8

Gynécologie-obstétrique	DGO
Direction	DGOD
Hôpital de jour	HJM1
Urgences	MAT2
Hospitalisation	DGOH
Explorations	DGO4
Bloc opératoire	DGO5
Bloc opératoire	GYN5
Radiothérapie	DGO7
Laboratoires	DGO8
Andrologie	LAND
Hormonologie	LHOR
Laboratoire du liquide amniotique	LLAM
Hospitalisation	GYNH
Consultations	MAT1
Consultations	GYN1
Hospitalisation de jour	HJGN
Hôpital de jour niveau 5	HJM3
Hôpital de jour niveau 6	HJM4
Consultations	M454
Consultations	OBS1
Consultations hôpital de jour	PCHJ
Planning familial	PLF1
Prestations post-natales	PPNA
Hospitalisation	OBSH
Salle d'accouchement	OBS5
Urgences	ASAC
Sterilité-fertilité	STF1

Direction	DME
Direction	DMED

Cénétique	GEN
Laboratoire analyses moléculaires	GEM8
Rétinoblastome	GRET
Direction	GEND
Consultations	GEN1
Laboratoire cytogénétique	GEN8
Cytogénétique	GTUM

Néonatalogie	NAT
Direction	NATD
Consultations	NAT1
Prestations infirmières	1NAT
Hospitalisation	NATH

Pédiatrie	PED
Direction	PEDD
Urgences	PED2
Endoscopies	PED3
Hospitalisation	PEDH
Hôpital de jour	PEDJ
Hôpital de jour niveau 11	HJP1
Consultations affections neuro-musculaires	PPNM
Consultations rhumatologie	PRMR
Consultations	PED1
Consultations cardiologie	PCAR
Consultations diabétologie	PDIA
Consultations endocrinologie	PEBC
Consultations gastro-entérologie	PGLG
Consultations gynécologie	PGYN
Consultations hématologie	PHEM
Consultations allergie-immunologie	PIAL
Consultations métabolisme	PMET
Consultations mucoviscidose	PMUC
Consultations néphrologie	PNEP
Consultations neurologie	PNLG
Consultations obésité	POBE
Consultations oncologie	PONC
Consultations générales	PPED
Consultations pneumo-allergologie	PPNE
Prestations infirmières	1PED
Cardiologie	PED4
Laboratoires	PED8
Neurochimie pédiatrique	LNCP
Néphrologie pédiatrique	LNEP
Nutrition clinique	LNUT
Oncologie hématologie	LOHE
Ecole et jardin d'enfants patients	PED9
Nutrition	PNI9

Soins intensifs de pédiatrie	SIP
Direction	SIPD
Hospitalisation	SIPI

## Laboratoires

210

Direction	DLA
Direction	DLAD
Réception	DSK8

Microbiologie	IMU
Direction	IMUD
Laboratoires	IMU8
Coproculture	COPR
Expectoration	EXPM
Hémoculture	HEMM
Anaérobie	LANA
Antibiotiques	LANT
Liquide céphalo-rachidien	LCRM
Tuberculose	LTBC
Bactériologie	MBAC
Bactériologie biologie moléculaire	MPCR

Maladies sexuellement transmissibles	MSTM
Parasitologie	PARA
Liquides purulents	PUSM
Sérologie	SERO
Urine	URIM
Virologie	VIRO

Chimie clinique	LCC
Direction	LCCD
Laboratoires	LCC8

Hématologie clinique	LCH
Direction	LCHD
Consultations	HEM1
Urgences	HEM2
Laboratoires	LCH8

Pharmacie	PHA
Distribution	DIS9
Fabrication	FAB9
Direction	PHAD
Laboratoires	PHA8

Physiopathologie	PPA
Direction	PPAD
Explorations	PPA4

## Radiologie

Direction	DRM
Direction	DRMD

Médecine nucléaire	NUC
Direction	NUCD
Urgences	NUC2
Explorations	NUC4
Laboratoires	NUC8

Radiodiagnostic et radiologie interventionnelle	RAD
Direction	RADD
Explorations	RAD4
Refacturation IRM	PIRM
Angiographies	RANG
Antenne Nestlé	RBMT
Diagnostic général	RDIA
Digestif	RDIG
Densitométrie osseuse	RHOL
Mammographies	RMAM

Antenne Maternité	RMAT
Neuro-radiologie	RNRX
Radiologie pédiatrique	RPED
Ultrasons	RSON
Scanner BH-07	RTT1
Scanner CT salle d'opération	RTT2
Scanner BH-05	RTT3
Antenne urgences	RURG
Antenne traumatologie	RXTR
Administration	RAD9

Radio-oncologie	RTH
Direction	RTHD
Radiothérapie	RTH7
Consultations BH-12	HRTH

## Centres interdisciplinaires

Bloc opératoire	BOP
Direction	BOPD
Interventions chirurgicales	BOP5

Chirurgie ambulatoire	CCA
Consultations	CCA1
Consultations de préhospitalisation	PCCV
Consultations de préhospitalisation	PCHG
Consultations de préhospitalisation	PCPR
Consultations de préhospitalisation	PNCH
Consultations de préhospitalisation	PORL
Consultations de préhospitalisation	POTR
Consultations de préhospitalisation	PURO
Hospitalisation de jour	CCAJ
Hôpital de jour	HJCA
Hospitalisation de jour	JCCV
Hospitalisation de jour	JCHG
Hospitalisation de jour	JCPR
Hospitalisation de jour	JNCH
Hospitalisation de jour	JORL
Hospitalisation de jour	JOTR
Hospitalisation de jour	JURO

Direction	DCI
Direction	DCID

Endoscopie	END
Direction	ENDD
Hôpital de jour	ENDJ
Hôpital de jour	HJE1
Annexe hôpital de jour BH-15	HOPJ
Explorations	END3

Urgences	URG
Direction	URGD
Boxe de chirurgie	UGCP
Boxe de médecine	UGMP
Soins ambulatoires	URG1
Soins urgents	URG2
Hôpital de nuit	URGN

Traitement oncologique	UTO
Direction	UTOD
Hospitalisation	UTOH
Prestations hôpital de jour BH-12	CCPO
Hôpital de jour	HJON
Hôpital de jour	CPOJ

## Pathologie

Pathologie	IPA
Administration	IPAD
Autopsies	IPA8
Biopsies et pièces opératoires	IPB8
Gynéco-cyto-pathologie	IPG8

Immuno-pathologie	IP18
Microscopie électronique	IPM8
Neuro-pathologie	IPN8
Oncologie expérimentale	IPO8
Biologie moléculaire	IPL8
Pédo-pathologie	IPP8

---

## Logistique générale

**230**

---

Approvisionnement	APR
Achats	ACH9
Direction	DAPD
Inventaires	INV9
Quai de livraison	LIV9
Magasin	MAG9

---

Direction	DIL
Direction	DILD
Centre opératoire protégé	COP9
Jardins	JAR9
Logement du personnel CHUV	LDP9
Lingerie	LIN9
Logement du personnel hors CHUV	LPE9
Parking du personnel	PAR

---

Restauration	RST
Cafétérias publiques	CAF9
Cuisines Chantepierre	CCH9
Cuisines Nestlé	CNS9
Entretien cuisine	EBH9

---

Cuisine primaire	PBH9
Direction	RSTD
Restaurants	RST9
Cuisine secondaire	SBH9

---

Sécurité, transports, communications	STC
Distribution centrale	DCT9
Messagerie	POS9
Direction	SECD
Sécurité	SEC9
Téléphone	TEL9
Transports	TRP9

---

Technique	TEC
Bâtiments	BAT9
Installations sanitaires	CVS9
Direction	DITD
Installations électriques	EMA9

---

## Logistique de soins infirmiers

**231**

---

Direction	DSI
Direction	DSID
Soutien	DSI9
Réceptions BH-10 Sud	10DS
Jardins d'enfants visiteurs	EJE9
Formation continue	FPS9
Coordination	ICC9
Pool infirmier	SPIA
Spécialisation en cours d'emploi	STA9

---

Maison	MAI
Direction	GOVD
Gouvernante I	GOV1
Gouvernante II	GOV2
Gouvernante III	GOV3
Gouvernante IV	GOV4
Gouvernante V	GOV5
Gouvernante VI	GOV6

---

Stérilisation et désinfection	SDL
Stérilisation et désinfection	SDL9
Désinfection	DES9
Centrale des lits	LIT9
Stérilisation	STE9

---

## Logistique médicale

**232**

---

Médecine préventive hospitalière	DAM
Direction	DAMD
Laboratoires	DAM8
Médecine du personnel	MDP1

---

Direction	DIM
Direction	DIMD
Animalerie	ANI9

---

Nutrition clinique	NUT
Diététique	DIE9
Consultations	1NUT

---

**Direction****240**

---

Bibliothèque	BFM
Bibliothèque	BFM9
Centre de documentation	CED9
Médiathèque	MED9

---

Gestion du personnel	BGP
Gestion du personnel	BGP9
Garderie d'enfants du personnel	GEP9
Bureau du personnel Hospices	BPH9
Logement du personnel CHUV	LDP9
Logement du personnel hors CHUV	LPE9
Parking du personnel	PAR9
Direction des réceptions d'étage	SMDD

---

Archives médicales	CAM
Archives médicales	CAM9

---

CEMCAV	CEM
Direction	CEMD
Technique	CEM9

---

---

Contrôle de gestion	CGN
Contrôle de gestion	CGN9
Comptabilité	CPTA
Informatique	INFA

---

Direction	DIR
Aumôneries	AUM9
Direction	DIRD
Coordination	RES9
Service social	SOC9

---

Gestion administrative des patients	GAP
Accueil	ACC9
Admissions	ADM9
Caisse	CTA9
Contentieux	CTX9
Facturation	FAC9
Formation et assistance informatique	FOR9
Direction	GAPD
Réceptions BH-10 Nord	10DN

---

**CUTR****25**

---

**Cevey-Sylvana****250**

---

Cevey-Sylvana	SYL
Direction	SYLD
Hospitalisation	SYLH
Réadaptation	SYL6
Logistique	SYL9
Comptabilité	CPTB
Informatique	INFB

**Pédopsychiatrie - Centre****310**

Pédopsychiatrie	PEC	Recherche	PECR
Hospitalisation psychiatrique pour adolescents	PEAH	Consultations Chablière	PEC1
Consultations Bugnon	PEB1	Atelier thérapeutique du soir Chavannes	PEC6
Direction	PECD	Consultations des jeunes	PEJ1
Centre thérapeutique pour adolescents	PECH	Consultations Chavannes	PEV1
Centre de traitement psych. de jour pour enfants	PECJ		
Pédo-psychiatrie de liaison	PECL		

**Psychiatrie de l'adulte - Centre****311**

Psychiatrie de l'adulte A	DPA	Centre d'étude de la famille	UDF1
Direction	DPAD	Neurophysiologie clinique	UDN4
Clinique A	DPAH	Direction	UDPD
Policlinique psychiatrique universitaire A	DPA1	Centre de traitement psychiatrique de jour	UDPJ
		Centre St-Martin de toxicodépendance	UDPP
		Unité de recherche	UDPR
Psychiatrie de l'adulte B	DPB	Sevrage	UDPS
Direction	DPBD	Psychiatrie pénitentiaire	UDP1
Clinique B	DPBH	Centre d'interventions thérapeutiques brèves	UDP4
Policlinique psychiatrique universitaire B	DPB1	Physiothérapie	UDP6
		Biochimie	UDP8
Médecine psycho-sociale	DPS	Atelier de réadaptation (AI)	URA
Direction	DPSD	Réadaptation AI	URA1
Unités départementales	UDP	Réhabilitation	URE
Psycho-pathologie et épidémiologie	UDER	Direction	URED
Expression, musique, dessin, narratologie	UDE6	Ergosociothérapie	URE6

**Psycho-gériatrie - Centre****312**

Psycho-gériatrie de jour	HJO	Hôpital psycho-gériatrique	HPR
Hôpital de jour Centaure	HJB	Consultations de liaison	HJO1
Direction	HJOD	Direction	HPRD
Unité thérapeutique de Prilly	HJPJ	Hôpital	HPRH
		Recherche	HPRR
		Policlinique de psycho-gériatrie	PUP
		Direction	PUPD
		Consultations de la mémoire	PUM1
		Consultations générales	PUP1

**Psychiatrie - logistique Centre****315**

Administration	ADC	Intendance	LGI9
Administration	ADCA	Jardin	LGJ9
Comptabilité	CPTD	Lingerie	LGL9
Informatique	INFD		
Direction	ADCD	Logistique médicale	LMC
Logistique	LGC	Direction	LMCD
Bâtiment et service technique	LGB9	Pharmacie	LMP9
Cuisine	LGC9	Bibliothèque	LMB9
Direction	LGCD	Audio-visuel	LMA9
		Stérilisation et matériel médical	LMS9
		Radiologie	LMC4

**Psychiatrie - Nord****320**

Administration et logistique	ALN
Cuisine	ALC9
Administration	ALNA
Comptabilité	CPTÉ
Informatique	INFE
Direction	ALND
Maison	ALM9
Technique	ALT9

Psychiatrie de l'adulte et psycho-gériatrie	APG
Direction	APGD
Hôpital Bellevue	APGH
Centre psycho-social d'Orbe et de La Vallée	AP01
Centre psycho-social de Payerne	APP1
Centre psycho-social d'Yverdon et de St <sup>e</sup> -Croix	APY1

Pédopsychiatrie	PEN
Service médico-pédagogique	PEN1

**Psychiatrie - Ouest** 33**Psychiatrie - Ouest****330**

Psycho-gériatrie	HGI
Direction	HGID
Hospitalisation	HGIH
Policlinique	HGI1

Psychiatrie de l'adulte	HPP
Policlinique Bussigny	HPB1
Hospitalisation Morges	HPMH
Policlinique Morges	HPM1
Hospitalisation Nyon	HPNH
Policlinique Nyon	HPN1
Direction	HPPD
Hospitalisations privées	HPPP

Administration et logistique Gimel	LAG
Cuisine Gimel	AGC9
Maison Gimel	AGM9

Service technique Gimel	AGT9
Direction et administration Gimel	LAGD

Administration et logistique Prangins	LAP
Cuisine Prangins	APC9
Maison Prangins	APM9
Service technique Prangins	APT9
Direction et administration Prangins	LAPD
Comptabilité	CPTF
Informatique	INFF

Pédopsychiatrie	PEO
Service médico-pédagogique de Morges	PEM1
Service médico-pédagogique de Nyon	PEO1
Direction	PEOD
Centre thérapeutique de jour de Nyon	PEOJ

**Ecoles** 34**Ecoles****340**

Administration des écoles	AEC
Administration des écoles	AECD
Comptabilité	CPTG
Informatique	INFG

Ecoles de Chantepierre	ECH
Formation soins généraux A	ECAF
Direction	ECHD
Formation-enseignement	ECHF
Hébergement	ECHH
Recherche en soins infirmiers	ECHR
Formation en soins infirmiers	ECIF
Formation sages-femmes	ECSF
Formation techniciens en salle d'opération	ECTF

Ecole de laborantins médicaux	ELM
Direction	ELMD
Formation	ELMF

Ecole de pédicures	EPE
Formation	EPEF

Ecole de physiothérapeutes	EPH
Direction	EPHD
Formation	EPHF

Ecole de techniciens en radiologie	ERX
Direction	ERXD
Formation	ERXF

## Médecine et santé communautaire

## 350

Administration	ASC
Direction	ASCD
Policlinique médicale universitaire	PMUN
Santé au travail	URST
Comptabilité	CPTH
Informatique	INFH
Histoire de la médecine	IHM
Direction	IHMD
Bibliothèque	IHM9
Médecine légale	IML
Direction	IMLD
Hémo-génétique	IMLH
Pathologie	IMLP
Toxicologie	IMLT
Laboratoire suisse d'analyse du dopage	LAD8
Médecine sociale et préventive	IMS
Evaluation des programmes de prévention	IMPP
Epidémiologie du cancer	IMSC
Direction	IMSD
Evaluation des soins	IMSE
Edition et diffusion	EDP9

Services de santé	IMSS
Groupe cardio-vasculaire et transition sanitaire	IMST
Statistique	IMS9

Radiophysique appliquée	IRA
Direction	IRAD
Laboratoires	IRA8
Chimie radio-pharmaceutique	GCR8
Dosimétrie clinique	GDC8
Imagerie médicale	GIM8
Radio-métrie	GRM8
Radio-protection	GRP8
Surveillance-environnement	GSE8

Médecine et psychiatrie pénitentiaires	MPP
Prison du Bois-Mermet	MPPB
Direction	MPPD
Prison de Lonay	MPPL
Maison d'arrêt préventive	MPPM
Prison d'Orbe	MPPO

## Lavey-les-Bains

## 36

## Lavey-les-Bains

## 360

Logistique	CLL
Direction	CLLD
Lingerie	CLLL
Service technique	CLLT

Centre médical	CML
Consultations	CMLM
Physiothérapie	CMLP

Centre thermal	CTH
Piscines	CTHP

Hôtel	HOT
Direction	HOTD
Service de maison	HOTM
Restauration	HOTR

## Direction des Institutions

## 30

## Direction

## 300

Direction	DII
Direction	DIID
Comptabilité	CPTC
Informatique	INFC

Administration 1

---

Administration 10

---

**Administration 100**

---

Construction COH  
Construction COHD

---

Direction générale DIG  
Direction générale DIGD  
Charges communes DIG9

---

Finances FIH  
Direction FIHD  
Comptabilité FIH9

---

Informatique INH  
Direction INHD  
Micro-informatique INHM  
Développement INHR  
Système INHS  
Antenne pathologie INPA  
Antenne psychiatrie INP9

---

Personnel PEH  
Personnel PEHD

---

Planification et évaluation PLH  
Planification et évaluation PLHD



## ANNEXE 2

### Délimitation de l'exploitation principale

<b>Libellé</b>	<b>CGRB</b>
Suivi des participations du canton de Fribourg	10059
Suivi de toxicologie du canton du Tessin	10060
Suivi des prestations du canton du Valais	10062
Suivi des prestations du canton du Jura	10063
Suivi Cheiry - Salvan	10509
AVS, part salariés	10511
AVS rentiers, part salariés	10512
AC, part salariés	10513
LPP, part salariés	10514
LAA, part salariés	10515
Retenues impôt à la source	10516
Retenues requérants d'asile	10517
Règlements factures débitées sur salaires	10518
Dépôts de garantie de location	10521
Avances de salaire	10522
Saisies de salaire	10523
Cessions de salaire	10524
Maladie, part salariés	10525
Cotisations pour autorisation de pratiquer	10526
Diplômes Croix-Rouge	10527
Nets négatifs	10528
Net virement	10529
AVS, part employeur	10530
AVS rentiers, part employeur	10531
Frais administratif AVS	10532
AC, part de l'employeur	10533
LPP, part de l'employeur	10534
LAA, part de l'employeur	10535
Maladie, part de l'employeur	10536
Commissions sur l'impôt à la source	10537
Taxes de séjour	10545
Restitutions d'investissement (Ho)	10546
Restitutions d'investissement (R)	10547
Restitutions d'investissement (Hi)	10548
Restitutions d'investissement (HoJ)	10549
Réseau psychiatrique ambulatoire	10550
Honoraires privés des anciens médecins	10552
Extournes restitutions d'investissement	10555
Régularisation des fonds	10617
Avances de frais OPF	10618

SMUR-réserve pour l'achat de véhicules	10632
Esquisse 2047 - Histoire de la psychiatrie	10762
Esquisse 2117-unité psychiatrique pénitentiaire	10763
Esquisse 2043 - facteurs psychologiques	10765
Esquisse 2031	10766
Esquisse 2070	10768
Esquisse 2040 - évaluation inter-familiale	10931
Versements à régulariser	10938
Versements en trop à rembourser	10942
Dépôts de garantie des débiteurs	10982
Dépôts personnels des patients	10983
Dépôts des blouses	10984
Dépôts des clés du bloc opératoire	10985
Dépôts des clés des casiers des vestiaires	10986
Dépôts clés bibliothèque Faculté de médecine	10987
Dépôts des clés de rhumatologie BH07	10988
Transferts de liquidités	10996
Expertises anesthésiologie	11004
Expertises neuropsychologie	11005
Expertises de médecine	11006
Expertises chirurgie	11007
Expertises neurochirurgie	11008
Expertises de chirurgie pédiatrique	11009
Expertises chirurgie plastique	11010
Expertises de gynécologie-obstétrique	11011
Expertises de dermatologie	11012
Expertises ORL	11013
Expertises pédiatrie	11014
Expertises radiologie	11015
Expertises de rhumatologie	11016
Expertises neurologie	11017
Expertises traumatologie	11018
Expertises de chirurgie cardio-vasculaire	11019
Expertises urologie	11020
Chèques et cartes de crédit	11040
Versements débiteurs antérieurs à facturation	11044
Tickets des transports lausannois	11048
Cartes du parking privé des hôpitaux	11050
Paiements fournisseurs	11052
Idée orCHidée No 1887	11054
Expertises du secteur psychiatrique centre	11064
Mise en compte des charges et revenus	11066
La Riaz Roppraz	11069
La Sallaz 8	11070
La Sallaz 10	11071
La Sallaz 12	11072
La Sallaz 14	11073
Mt-Paisible 16	11074

Mt-Paisible 18	11075
Route de Berne 2	11076
César-Roux 28	11077
Boveresses 38	11078
Devin 57	11079
Béthusy 70	11080
Rte d'Oron 77	11081
Béthusy 84 A	11082
Béthusy 84 B	11083
Isabelle de Montolieu 90	11084
Isabelle de Montolieu 92	11085
Versements au comptant à régulariser	11088
Remboursements divers hors achats SIRIAC	11090
Paiements de traitement hors application ZADIG	11092
Attente de la création du dossier ZADIG	11094
Esquisse 4000	11102
Placement à terme	11111
Esquisse N° 1211, étude Cytoplastie d'agrandissement	11112
Esquisse No 1226 génétique moléculaire	11114
Création du Centre de thérapie génique	11118
Suivi du laboratoire de recherche	11120
Esquisse No 1007 électrophysiologie intervent.	11122
Paiements en retour	11137
Recettes 1994	11143
Distributeurs automatiques pour le personnel	11145
Créances de durée indéterminée	11149
Suivi remboursements des études de pharmacie	11153
Meeting	11161
Etude d'énergie Lavey-les-Bains (projet OFEN)	11169
Transitoires 1994	11200
Suivi des billets pour le spectacle "L'Idiot"	11208
Cinéma - Nuit de la santé	11210
Suivi des honoraires (Dr L. Belgrand)	11213
Factures créanciers	11223
Esquisse 2041 - dépression suicide adolescents	11229
Provisions du 13ème salaire pour les FNRS	11245
Dépôts des téléphones	11247
Régularisation mensuelle des débiteurs	11251
Les Blanchisseries Générales SA Montreux	11265
Centrale achats établissements sanitaires Prilly	11266
Suivi des taxcards secteur psychiatrique ouest	11271
Installation fontaines à eau restaurant Nestlé	11273
Rituel hospitalier	11289
Installation distributeurs cartes photocopies	11293
Production concentrés hémodialyse au CHUV	11295
Réorganisation service de garde	11297
Achat automate pour réalisation d'analyses	11299
Achat et mise en place autoclave	11301

Système analyse chromosomique semi-automatique	11303
Automate pour hémocultures-gestion automatisée	11305
Automatisation en sérologie	11307
Rapatriement analyse sérologie	11309
Echange de personnel avec HCUG	11313
Réduction de l'utilisation de linge	11315
Ecart non expliqués liés aux fonds honoraires	11344
Appareil "money charge" BH08	11410
Appareil "money charge" BH12	11412
Appareil "money charge" BH13	11413
Appareil "money charge" BH14	11414
Appareil "money charge" BH15	11415
Appareil "money charge" BH16	11416
Appareil "money charge" BH17	11417
Appareil "money charge" Beaumont	11418
Appareil "money charge" Maternité	11419
Appareil "money charge" Nestlé	11420
Appareil "money charge" CUTR Cevey-Sylvana	11421
Dépôts PTMS	11422
Pertes de cartes PTMS	11423
Suivi d'exploitation de l'application PTMS	11424
Provision ICHA achats logiciels étrangers 1988-94	11431
Programme commun rech. CHUV-EPFL-UNIL 92-94	11433
Suivi concours d'architecture de Lavey-les-Bains	11435
Transformation BH CHUV pour la chirurgie septique	11442
Théâtre	11452
Esquisse n° 2044 Information de liaison Prof. Guex	11460
Bon de caisse 4 % BCV 1.6.94 au 1.6.96	11476
Dépôts bips	11488
Fonds de service du département des finances	11490
Collaboration CCV Genolier	11492
Transitoires 1995	11506
Bon de caisse BCV (Fonds des loisirs SPC)	11508
Idee Orchidée 869	11516
Avance à terme BCV 4.5 % échéance au 24.05.96	11520
Idee orCHidée 869 - équipement DAO pour TEC	11524
PTMS dossier 8009	11530
Plaquette de publication	11534
Frais de transports à charge de l'établissement	11536
Frais de transports refacturés	11540
Bons de caisse	11552
Autres titres	11554
Transfert orCHidée	11568
ISSP - Matériel informatique	11582
Suivi du stock des immobilisations	11584
Centre pluridisciplinaire d'oncologie	11596
Médecine et santé communautaire Salaires à facturer	11634
Multidisciplinaire de recherche sur l'immunopathologie SIDA	11641

Projet des achats	11647
Programme économie de la santé	11678
Beaumont 28	11688
Mont-Paisible 20	11689
Projet PMA DAMPS - CHUV	11755
Expertises pharmacologie clinique	11759
Prothèses mammaires	11761
Cuisine Decker	11773
Embauchements	11779
Paternités	11781
TVA sur fonds	11866
Hospitalisation à domicile	11870
Transitoires 1996	11872
Unité de médecine transfusionnelle	11886
Dépôts des clés des Ecoles	11990
AVS, part salariés prise en charge par l'employeur	12012
AC, part salariés prise en charge par l'employeur	12014
Expertises du SPOG	12020
Expertises du SPOP	12022
Expertises du secteur psychiatrique nord	12024
Avances pour achats divers	12026
Distributeur automatique pour les patients	12037
Projet Eden No 4002	12039
Projet Epi-transition No 4006	12041
Coiffeur (Mme Freire)	12045
Pédicure (Mme Reymond)	12047
Suivi du court de tennis	12065
PNR 34 hypnosis	12069
Cabines téléphoniques	12077
Personnel complémentaire infirmier PED/CHP	12141
Activités culturelles et expositions	15002
Aide et réinsertion professionnelles	15004
Ressources en eaux thermales de Lavey-les Bains	15008
Exploitation courante	50000
La Fourmilière Prangins	51014
Locations bâtiments Prangins	51016
Chemin du Planet 6 Gimel	51018
Cafétaria	51020
Etude du service de l'anesthésiologie	51022
Charges d'entretien de l'ouest du Bugnon	51024
Baccala recherche	51036
Duchosal recherche	51038
Gonzalez recherche	51040
Kovacsovics recherche	51042
Spertini recherche	51044
Dr Cheseaux	51052
Dr Gehri	51054
Collaboration SUPEA - hôpital de l'Enfance	51056

Camping	51058
La Pinède-logement du personnel	51060
Mandat de Lavey-les Bains	51062
Ebergement médical	51064
Evaluation de la performance liés aux actes de défaut de bie	51066
Vente directe tests et pilules	51068
Consultation des greffés cardiaques	51070

## ANNEXE 3

## Comptes de charges et de revenus gérés par les unités de base

Libellé	No compte	Catégorie
Appareils médicaux	31000	Autres charges
Accessoires aux appareils médicaux	31080	Autres charges
Instruments médicaux à usage répété	31100	Autres charges
Instruments pour autopsies	31140	Autres charges
Seringues	31150	Autres charges
Cathéters et drains	31152	Autres charges
Autres instruments médicaux à usage unique	31159	Autres charges
Médicaments	31200	Autres charges
Sang et produits de remplacement	31210	Autres charges
Vaccins et sérums	31220	Autres charges
Antiinfectieux	31230	Autres charges
Cytostatiques	31240	Autres charges
Désinfectants	31250	Autres charges
Autres agents thérapeutiques	31290	Autres charges
Pace-makers et piles cardiaques	31300	Autres charges
Prothèses des articulations	31310	Autres charges
Autres prothèses	31320	Autres charges
Matériel d'ostéosynthèse	31330	Autres charges
Autres matériels d'implantation	31390	Autres charges
Matériel de pansement	31400	Autres charges
Bandages	31450	Autres charges
Fil de suture	31500	Autres charges
Autres matériels de suture	31590	Autres charges
Gants médicaux	31600	Autres charges
Autres matériels médicaux à usage unique	31690	Autres charges
Agents diagnostiques	31700	Autres charges
Agents radioactifs	31710	Autres charges
Agents chimiques	31720	Autres charges
Gaz médicaux et de stérilisation	31730	Autres charges
Produits de désinfection médicale	31740	Autres charges
Autres matériels médicaux	31790	Autres charges
Matériel radiologique	31800	Autres charges
Matériel de développement et de photographie	31810	Autres charges
Matériel vidéo	31820	Autres charges
Matériel d'enregistrement	31830	Autres charges
Verrerie de laboratoire	31900	Autres charges
Animaux (y.c. fournitures)	31970	Autres charges
Autres matériels de laboratoire	31990	Autres charges
Analyses bactériologiques	32000	Autres charges
Analyses chimiques	32010	Autres charges

Analyses hématologiques	32020	Autres charges
Analyses histologiques	32030	Autres charges
Analyses pathologiques	32040	Autres charges
Analyses sérologiques	32050	Autres charges
Analyses urines et selles	32060	Autres charges
Autres analyses de laboratoire	32090	Autres charges
Examens radiologiques	32100	Autres charges
Examens EEG	32110	Autres charges
Examens ophtalmologiques	32150	Autres charges
Autres examens spécialisés des patients	32190	Autres charges
Consultations psychiatriques	32280	Autres charges
Autres examens généraux des patients	32290	Autres charges
Traitements oncologiques	32330	Autres charges
Autres traitements médicaux	32390	Autres charges
Examens dentaires	32400	Autres charges
Traitements dentaires	32450	Autres charges
Expertises médicales	32500	Autres charges
Expérimentations médicales	32550	Autres charges
Autopsies	32580	Autres charges
Prestations de stérilisation	32600	Autres charges
Autres prestations d'exploitation médicale	32990	Autres charges
Viandes et poissons	33000	Autres charges
Volailles et oeufs	33010	Autres charges
Produits laitiers	33020	Autres charges
Produits de boulangerie	33030	Autres charges
Fruits et légumes	33040	Autres charges
Céréales et pâtes alimentaires	33050	Autres charges
Boissons	33060	Autres charges
Assaisonnements	33070	Autres charges
Produits diététiques	33080	Autres charges
Repas confectionnés	33090	Autres charges
Autres produits alimentaires	33099	Autres charges
Vaisselle	33100	Autres charges
Ustensiles de cuisine	33110	Autres charges
Batterie de cuisine	33130	Autres charges
Autres articles de cuisine à usage répété	33160	Autres charges
Gobelets	33190	Autres charges
Autres articles de cuisine à usage unique	33199	Autres charges
Vêtements	33200	Autres charges
Autres textiles à usage répété	33240	Autres charges
Textiles à usage unique	33260	Autres charges
Articles de mercerie	33280	Autres charges
Produits de soins corporels	33300	Autres charges
Produits de soins pour nourrissons	33350	Autres charges
Papiers ménagers	33600	Autres charges
Sacs ménagers	33610	Autres charges
Autres produits ménagers	33690	Autres charges
Produits de nettoyage	33700	Autres charges

Produits de lessive	33750	Autres charges
Matériel funéraire	33950	Autres charges
Autres biens d'exploitation hôtelière	33990	Autres charges
Nettoyages chimiques	34000	Autres charges
Prestations les Blanchisseries générales	34030	Autres charges
Autres services de buanderie	34090	Autres charges
Travaux de nettoyage des sols et locaux	34100	Autres charges
Travaux de nettoyage des fenêtres	34140	Autres charges
Autres travaux de nettoyage	34190	Autres charges
Transports des patients	34600	Autres charges
Fournitures de bureau	35000	Autres charges
Fournitures informatiques	35010	Autres charges
Livres, journaux et périodiques	35020	Autres charges
Autres imprimés et brochures	35050	Autres charges
Livres pédagogiques	35070	Autres charges
Transports et dédouanements des marchandises	35100	Autres charges
Transports et dédouanements des animaux	35110	Autres charges
Transports et dédouanements des déchets	35120	Autres charges
Traitements des déchets	35170	Autres charges
Primes d'assurances	35200	Autres charges
Couverture de frais de franchise	35210	Autres charges
Taxes et émoluments	35250	Autres charges
Cotisations à des institutions privées	35270	Autres charges
Frais déplacement (y.c. véhicules privés)	35300	Autres charges
Frais de repas et d'hôtel	35320	Autres charges
Frais de réception et de manifestation	35340	Autres charges
Frais inscription cours perfectionement, formation	35360	Autres charges
Frais d'annonce pour recrutement personnel	35400	Autres charges
Mandats de recrutement de personnel	35410	Autres charges
Consultations (prestations de conseil)	35500	Autres charges
Mandats, études et expertises	35540	Autres charges
Honoraires et frais de commission	35570	Autres charges
Frais de publicité et d'annonces diverses	35580	Autres charges
Prestations de centres de calcul	35600	Autres charges
Frais de l'organe de contrôle	35650	Autres charges
Frais de surveillance	35670	Autres charges
Autres prestations contractuelles et mandat administration	35690	Autres charges
Amortissements des créances débiteurs	35700	Autres charges
Amortissements des autres créances	35740	Autres charges
Honoraires et frais recouvrement débiteurs	35750	Autres charges
Taxes de conversations téléphoniques	35800	Autres charges
Remboursements taxes téléphoniques privées	35880	Autres charges
Remboursement taxes téléphoniques professionnelles	35885	Autres charges
Autres frais de télécommunications	35890	Autres charges
Remboursement des frais de communication	35895	Autres charges
Affranchissements	35900	Autres charges
Taxes CCP	35910	Autres charges
Services bancaires	35912	Autres charges

Commissions sur les cartes de crédit	35917	Autres charges
Travaux d'impression et de traduction	35960	Autres charges
Autres frais d'administration	35990	Autres charges
Dotations aux amortissements de terrains non-bâti	36000	Autres charges
Dotations aux amortissements de bâtiments	36050	Autres charges
Investissements immeubles (hors décrets investissement)	36100	Autres charges
Amortissements immeubles (décrets investissement)	36200	Autres charges
Intérêts hypothécaires (décrets investissement)	36250	Autres charges
Location d'immeubles d'exploitation	36400	Autres charges
Location d'immeubles pour le personnel	36450	Autres charges
Eau	36500	Autres charges
Gaz	36510	Autres charges
Électricité	36520	Autres charges
Combustibles (excepté les carburants)	36530	Autres charges
Chauffage à distance	36540	Autres charges
Autres formes d'énergie	36590	Autres charges
Outillage et matériel d'entretien d'immeubles	36600	Autres charges
Outillage et matériel d'entretien des installations	36650	Autres charges
Outillage et matériel d'entretien des parcs et jardins	36690	Autres charges
Contrats d'entretien d'immeubles, installations, parcs et jardins	36700	Autres charges
Prestations d'entretien et de transformation des immeubles et des installations	36750	Autres charges
Contrats et prestations entretien parcs et jardins	36790	Autres charges
Dotations fonds entretien et transformation des immeubles et des installations	36800	Autres charges
Achats d'équipements techniques	37020	Autres charges
Achats d'équipements médicaux	37030	Autres charges
Achats d'équipements informatiques	37040	Autres charges
Achats de véhicules	37050	Autres charges
Achats de mobilier et matériel de bureau	37060	Autres charges
Dotations amortissements d'équipements techniques	37120	Autres charges
Dotations amortissements d'équipements médicaux	37130	Autres charges
Dotations amortissements d'équipements informatiques	37140	Autres charges
Dotations amortissements de véhicules	37150	Autres charges
Dotations amortissements mobilier et matériel bureau	37160	Autres charges
Amortissements extraordinaires équipement technique	37220	Autres charges
Amortissements extraordinaires équipement médicaux	37230	Autres charges
Amortissements extraordinaires équipement informatique	37240	Autres charges
Amortissements extraordinaires de véhicules	37250	Autres charges
Amortissements extraordinaires mobilier & matériel bureau	37260	Autres charges
Redevances leasing d'équipements techniques	37320	Autres charges
Redevances de leasing d'équipements médicaux	37330	Autres charges
Redevances leasing équipements informatiques	37340	Autres charges
Redevances de leasing de véhicules	37350	Autres charges
Redevances leasing mobilier, matériel bureau	37360	Autres charges
Location d'équipements techniques	37420	Autres charges
Location d'équipements médicaux	37430	Autres charges
Location d'équipements informatiques	37440	Autres charges
Location de véhicules	37450	Autres charges
Location de mobilier et matériel de bureau	37460	Autres charges

Location de photocopieurs	37465	Autres charges
Location de distributeurs automatiques	37467	Autres charges
Carburants	37500	Autres charges
Gaz techniques	37550	Autres charges
Fournitures entretien équipements techniques	37620	Autres charges
Fournitures entretien équipements médicaux	37630	Autres charges
Fournitures entretien équipements informatiques	37640	Autres charges
Fournitures d'entretien de véhicules	37650	Autres charges
Fournitures entretien mobilier, matériel de bureau	37660	Autres charges
Contrats entretien équipements techniques	37720	Autres charges
Contrats d'entretien d'équipements médicaux	37730	Autres charges
Contrats entretien équipements informatiques	37740	Autres charges
Contrats d'entretien de véhicules	37750	Autres charges
Contrats entretien mobilier et matériel bureau	37760	Autres charges
Réparations d'équipements techniques	37820	Autres charges
Réparations d'équipements médicaux	37830	Autres charges
Réparations d'équipements informatiques	37840	Autres charges
Réparations de véhicules	37850	Autres charges
Réparation mobilier et matériel de bureau	37860	Autres charges
Intérêts débiteurs des comptes courants	38000	Autres charges
Intérêts débiteurs dettes moyen/long termes	38050	Autres charges
Intérêts de retard et frais de rappel	38080	Autres charges
Pertes de change	38100	Autres charges
Différences de caisse	38800	Autres charges
Dotations provisions pour charges futures	39000	Autres charges
Dotations provision pour pertes s/débiteurs	39070	Autres charges
Dotations aux autres provisions	39090	Autres charges
Contributions	39100	Autres charges
Aides, dons à des personnes physiques (sauf salariés)	39150	Autres charges
Participations des institutions aux directions	39300	Autres charges
Autres participations	39309	Autres charges
Subventions	39350	Autres charges
Amortissement crédits étude compétence Conseil Etat	39800	Autres charges
Charges des exercices antérieurs	39900	Autres charges
Médicaments (A)	44400	Autres revenus
Produits sanguins (A)	44402	Autres revenus
Autres biens médicaux (A)	44409	Autres revenus
Analyses de laboratoire externes refacturées (A)	44585	Autres revenus
Subsides pour stage	45005	Autres revenus
Subventions de l'OFAS	45050	Autres revenus
Autres subventions fédérales	45059	Autres revenus
Autres subventions	45090	Autres revenus
Participations fonds services aux charges d'exploitation	45500	Autres revenus
Participations fonds honoraires aux charges d'exploitation	45510	Autres revenus
Participations fonds institutions aux charges d'exploitation	45520	Autres revenus
Participations fonds direction aux charges d'exploitation	45530	Autres revenus
Participations fonds nationaux aux charges d'exploitation	45540	Autres revenus
Participations autres fonds publics aux charges d'expl.	45550	Autres revenus

Part. fonds financés organismes privés charges d'exploit.	45560	Autres revenus
Part. fonds financés par entr. privées aux charges exploit.	45570	Autres revenus
Participations fonds hors bilan aux charges d'exploitation	45590	Autres revenus
Participations d'autres cantons	45920	Autres revenus
Participations de l'AI / mesures médicales	45940	Autres revenus
Participations de l'AI / transports des élèves	45941	Autres revenus
Participations de l'AI / mesures pédago-thérapeutiques	45942	Autres revenus
Participations des assurances	45960	Autres revenus
Participations des parents	45961	Autres revenus
Participations des parents d'autres cantons	45962	Autres revenus
Autres participations	45990	Autres revenus
Participations de tiers aux études et recherches (soumis TVA)	45991	Autres revenus
Part. études à /TVA	45995	Autres revenus
Ventes de médicament à la clientèle	46000	Autres revenus
Analyses et expertises médico-techniques(non soumises TVA)	46005	Autres revenus
Autres prestations médico-techniques à la clientèle (soumises à la TVA)	46009	Autres revenus
Finances d'examen	46300	Autres revenus
Écolage	46301	Autres revenus
Restitutions de stage	46302	Autres revenus
Finances de cours de perfectionnement	46304	Autres revenus
Ventes de matériel pédagogique	46305	Autres revenus
Prestations de mandat et de conseil	46500	Autres revenus
Rapports et expertises médicaux de puissance publique	46507	Autres revenus
Autres rapports et expertises médicaux	46508	Autres revenus
Activités de la piscine soumises à la TVA	46600	Autres revenus
Activités de la piscine non soumises à la TVA	46605	Autres revenus
Suppléments pour chambre 1/2 lits	46700	Autres revenus
Séjours à l'hôtel pour cure médicale	46702	Autres revenus
Téléphones des patients	46703	Autres revenus
Transports des patients	46705	Autres revenus
Autres prestations hôtelières aux patients	46709	Autres revenus
Restauration du personnel	46750	Autres revenus
Chambres d'hôtel publiques	46770	Autres revenus
Restauration publique	46772	Autres revenus
Kiosques	46775	Autres revenus
Autres prest. hôtel. publiques liées aux activités princip.	46779	Autres revenus
Remboursements frais de contentieux et intérêts de retard	46800	Autres revenus
Récupérations de créances amorties	46805	Autres revenus
Livraisons de repas à des tiers	47000	Autres revenus
Denrées alimentaires	47001	Autres revenus
Cabines téléphoniques	47002	Autres revenus
Cafétéria publique	47003	Autres revenus
Distributeurs automatiques	47005	Autres revenus
Boissons alcooliques	47006	Autres revenus
Manifestations et congrès	47007	Autres revenus
Loyers des bâtiments d'exploitation	47300	Autres revenus
Loyers du personnel (bâtiments État de Vaud)	47305	Autres revenus
Sous-locations du personnel	47306	Autres revenus

Loyers des surfaces commerciales ( non soumises à la TVA )	47350	Autres revenus
Loyers des surfaces commerciales ( soumises à la TVA )	47351	Autres revenus
Electricité refacturée	47370	Autres revenus
Parking	47500	Autres revenus
Autres transports liés aux activités accessoires	47590	Autres revenus
Autres prest. à la clientèle liées aux activités accessoires	47900	Autres revenus
Autres prest. à la clientèle des systèmes de sécurité	47901	Autres revenus
Autres prest. au personnel liées aux activités accessoires	47950	Autres revenus
Prestations audio-visuelles	47990	Autres revenus
Prestations de reprographie	47993	Autres revenus
Prestations des ateliers d'occupation	47998	Autres revenus
Autres prest. à des tiers liées aux activités accessoires	47999	Autres revenus
Intérêts créditeurs des comptes courants	48000	Autres revenus
Intérêts créditeurs des titres	48020	Autres revenus
Intérêts créditeurs des placements	48030	Autres revenus
Intérêts créditeurs des prêts	48050	Autres revenus
Gains de change	48100	Autres revenus
Escomptes obtenus	48500	Autres revenus
Ristournes obtenues	48700	Autres revenus
Correct. exerc. antérieurs liées aux services spécial. (Ho)	49040	Autres revenus
Gains des ventes de terrains non-bâties	49300	Autres revenus
Gains des ventes de bâtiments	49301	Autres revenus
Gains des ventes d'équipements techniques	49302	Autres revenus
Gains des ventes d'équipements médicaux	49303	Autres revenus
Gains des ventes d'équipements informatiques	49304	Autres revenus
Gains des ventes de véhicules	49305	Autres revenus
Gains des ventes de mobilier et matériel de bureau	49306	Autres revenus
Remboursements divers du personnel	49500	Autres revenus
Autres remboursements	49509	Autres revenus
Contributions	49600	Autres revenus
Aides et dons	49650	Autres revenus
Gains extraordinaires liés aux débiteurs	49800	Autres revenus
Revenu exceptionnel sur années antérieures	49830	Autres revenus



## ANNEXE 4

### Liste des rubriques considérées comme charges salariales

Libellé	No rubrique	Type rubrique
Cotisation "Allocations familiales"	3515	Allocation familiale
Gratification 25 ans	499	Gratification
Cadeau de départ	500	Gratification
Gratification pour apprentis	536	Gratification
Heures supplémentaire (pas droit au 13e salaire)	340	Heure supplémentaire
Heures supplémentaires 1995	341	Heure supplémentaire
Heures pendant service de piquet	342	Heure supplémentaire
Supplément selon article 51 du statut	290	Indemnité fixe
Indemnités "correspondant informatique" - classe < 25	369	Indemnité fixe
Rétribution Privat Docent	461	Indemnité fixe
Indemnités / remplacement fonction supérieure	463	Indemnité fixe
Indemnités pour travaux spéciaux	465	Indemnité fixe
Supplément selon article 51 bis du statut	469	Indemnité fixe
Indemnités de direction soumise à la CPEV	471	Indemnité fixe
Indemnités de direction non soumise à la CPEV	472	Indemnité fixe
Indemnités pour expertise ou rapport AI	483	Indemnité fixe
Indemnités de doyen	488	Indemnité fixe
Indemnités de recteur	489	Indemnité fixe
Indemnités de vice-recteur	491	Indemnité fixe
Indemnité congé non-payé médecin à étranger	501	Indemnité fixe
Indemnités chargés de cours	526	Indemnité fixe
Indemnités enseignement universitaire	534	Indemnité fixe
Avances s/complément salaire lié horaires privés	550	Indemnité fixe
Décompte brut s/complément salaire lié horaires privés AN-1 (G)	552	Indemnité fixe
Retenu de solidarité des médecins(G)	553	Indemnité fixe
Complément de salaire payé par fonds	560	Indemnité fixe
Indem "Absence clientèle privée" soumise à la LPP	618	Indemnité fixe
Indem "Absence clientèle privée" non soumise à la LPP	619	Indemnité fixe
Participation à l'assurance maladie des apprentis	2640	Indemnité fixe
Participation assurance maladie élèves	2642	Indemnité fixe
Indemnités pour travail de nuit (380 = idem)	349	Indemnité variable
Indemnités pour travail les dimanches et jours fériés (382 = idem)	353	Indemnité variable
Indemnités de piquet au domicile pendant la nuit (384 = idem)	355	Indemnité variable
Indemnités de piquet au domicile pendant la journée (386 = idem)	357	Indemnité variable
Indemnités de piquet au lieu de travail (388 = idem)	359	Indemnité variable
Indemnités pour travail de nuit	380	Indemnité variable
Indemnité pour travail dimanche/jours fériés	382	Indemnité variable
Indemnités de piquet au domicile pendant la nuit	384	Indemnité variable
Indemnités de piquet au domicile pendant la journée	386	Indemnité variable
Indemnités de piquet au lieu de travail	388	Indemnité variable
Indemnités "Pool des infirmières" pour convocation urgente	424	Indemnité variable
Salaire mensuel ne donnant pas droit au 13e salaire	270	Salaire
Salaire mensuel	280	Salaire
Salaire horaire	282	Salaire

Salaire journalier	284	Salaire
Pianiste	285	Salaire
Salaire forfaitaire	286	Salaire
Complément pianiste (sans AVS)	288	Salaire
Heures supplémentaires donnant droit au 13 ème salaire	350	Salaire
Retenu CPEV rentier	1070	Salaire
Retenue pour absence en cas de maladie	1080	Salaire
Retenue en % pour absence en cas de maladie	1081	Salaire
Retenue pour absence en cas d'Accident	1085	Salaire
Retenue en % pour absence en cas d'Accident	1086	Salaire
Retenue - absences congés autorisés non payés	1232	Salaire
Retenue pour absences non autorisées	1243	Salaire
Retenues entrées ou sorties en cours de mois	1247	Salaire
Réduction de salaire en %	1251	Salaire
Abattement école de recrue 50 %	1420	Salaire
Réduction pour avancement militaire	1422	Salaire
13 ème salaire	1890	Salaire
Indemnités vacances	1917	Salaire
Paiement vacances	1919	Salaire
13e salaire des auxiliaires	1920	Salaire
A.V.S. payé par Budget Base (G) (patronale)	2001	Salaire
A.V.S. payé par Fonds (G) (patronale)	2002	Salaire
Chômage de la gratification 25 ans (G) (patronale)	2021	Salaire
Chômage "Solidarité" (Net = Brut) (G) (Part patronale)	2024	Salaire
A.V.S. patronale	3500	Salaire
A.V.S. payé par Budget Base (G) (patronale)	3501	Salaire
A.V.S. payé par Fonds (G) (patronale)	3502	Salaire
A.V.S. patronale "indem absence clientèle privée"	3504	Salaire
A.V.S. patronale pour rentiers	3505	Salaire
A.V.S. patronale "indem absence clientèle privée" rentiers	3506	Salaire
A.V.S. patronale "complément salaire payé par fonds" rentiers	3507	Salaire
Frais administratifs AVS (annulée le 31.12.96)	3508	Salaire
A.V.S. patronale "complément salaire payé par fonds"	3510	Salaire
AVS Frais administratifs (budget de base, R3500+ R3501+R3505)	3511	Salaire
AVS Frais administratifs (abs clientèle privée, R3504+ R3506)	3512	Salaire
AVS Frais administratifs (fonds, R3502+ R3507+3510)	3513	Salaire
Chômage patronal	3520	Salaire
Chômage patronal (Net = Brut)	3521	Salaire
Chômage patronal "Solidarité"	3522	Salaire
Chômage patronal pour les auxiliaires	3523	Salaire
Chômage patronal "Solidarité" (Net = Brut)	3524	Salaire
Chômage patronal des auxiliaires "Solidarité"	3525	Salaire
Chômage patronale "indem absence clientèle privée"	3526	Salaire
Chômage patronal "complément salaire payé par fonds"	3528	Salaire
Chômage patronal "Solidarité"-"complément salaire payé par fonds"	3529	Salaire
CPEV patronale cotisation ordinaire	3539	Salaire
CPEV patronale cotisation ordinaire	3540	Salaire
CPEV patronale cotisation sur article 26LCP	3542	Salaire

CPEV patronale cotisation sur article 27LCP	3544	Salaire
CPEV patronale sur supplément	3545	Salaire
CPEV patronale sur 13e salaire	3547	Salaire
CPEV patronale pour les auxiliaires (Pool des infirmières)	3548	Salaire
CPEV patronale "indem absence clientèle privée"	3549	Salaire
Cotisation patronale ASMAC	3555	Salaire
Prévoyance Hôtela patronale	3560	Salaire
Participation patronale Accident non professionnel 1	3571	Salaire
Participation patronale Accident professionnel (1-3)	3573	Salaire
Participation patronale Accident non professionnel 4	3574	Salaire
Participation patronale Accident non professionnel 5	3575	Salaire
Participation patronale Accident professionnel (4-6)	3576	Salaire
Part patronale accident prof "compl salaire/fonds"	3583	Salaire
Maladie Hôtela patronale	3585	Salaire



## ANNEXE 5

## Liste des économies orchidées

## CHARGES SALARIALES

Code UP	No fonction	FDT budgeté	Salaire budgeté
EDMD	77	-0.10	-19 600
RMRH	540	-0.50	-41 900
DER8	640	-1.00	-90 000
OTRD	77	-0.07	-13 867
SEPK	539	-0.50	-39 400
SEPK	931	-0.25	-14 800
UROD	94	-0.06	-5 400
UROH	539	-0.30	-23 800
UROH	931	-0.15	-10 050
CHPD	93	-0.19	-16 333
CHPH	451	-0.41	-34 138
CHPH	539	-0.55	-41 442
CHPH	544	-0.19	-19 050
CHPH	550	-0.19	-23 025
CHPH	771	-0.04	-3 113
CHPH	931	-0.33	-22 561
DGO5	931	-0.42	-29 042
OBSH	539	-0.25	-22 850
PED1	451	-0.75	-53 050
PED4	451	-0.20	-15 563
PED4	933	-0.50	-34 154
PEDD	86	-0.07	-13 300
PEDH	1138	-0.19	-23 888
PEDH	451	-0.30	-23 450
PEDH	539	-0.83	-55 250
PEDH	544	-0.19	-20 288
PEDH	931	-0.70	-47 800
SIPI	539	-1.25	-92 300
IPA8	1139	1.00	100 000
IPA8	1141	1.00	110 000
FPS9	1146	-1.00	-105 800
DIRD	455	-0.73	-63 650
DIRD	937	-0.15	-14 805
DGO8	9991	0.00	-7 250
HPRH	990	0.00	-34 420
PECH	539	0.00	-20 600

## AUTRES CHARGES

<b>Code UO</b>	<b>No compte</b>	<b>Interne</b>	<b>Externe</b>
CHPH	312	-555	0
CHPH	314	-1519	0
CHPH	321	0	-1519
CHPH	350	0	-2760
SIPI	312	-12130	0
SIPI	316	-7800	0
DIS9	312	0	-12685
MAG9	314	0	-1519
MAG9	316	0	-7800
LIN9	340	0	-250
EMA9	365	0	-700000
CGN9	390	0	900972
DIRD	355	0	-4523
ASCD	350	-140000	0

## AUTRES REVENUS

<b>Code UO</b>	<b>No compte</b>	<b>Interne</b>	<b>Externe</b>
CCVH	460	0	-9000
MAT1	460	0	-30000
DIS9	479	12685	0
MAG9	479	9319	0

## ANNEXE 6

### Liste des fonctions

Libellé	No fonction	Type
Professeur ordinaire	1	B
Professeur associé	4	B
Professeur assistant	5	B
Professeur extraordinaire hors classe II	7	B
Maître assistant	8	B
Professeur médecin chef	30	B
Directeur de recherche	32	B
Chef de division de recherche	33	B
Chef de service (hors classe 1)	41	B
Chef de service (hors classe 2)	42	B
Chef de service (hors classe 3)	43	B
Chef de service (hors classe 4)	44	B
Chef de service (hors classe 5)	45	B
Chef de clinique	56	B
Chef de clinique-adjoint	57	B
Professeur chef de service	59	B
Médecin-chef	68	B
Médecin-chef (hors classe 3 +10%)	69	B
Médecin-chef (hors classe 3 +20%)	70	B
Médecin-adjoint	77	B
Médecin-adjoint (hors classe 2 +10%)	78	B
Médecin-adjoint (hors classe 2 +20%)	79	B
Médecin adjoint 1 demi jour	80	A
Médecin adjoint 2 demi jour	81	A
Médecin-associé	86	B
Médecin-associé (hors classe 1 +10%)	87	B
Médecin-associé (hors classe 1 +20%)	88	B
Médecin-assistant 1ère année	93	A
Médecin-assistant 2ème année	94	A
Médecin-assistant 3ème année	95	A
Médecin-assistant 4ème année	96	A
Médecin-assistant 5ème année	97	A
Médecin-assistant 6ème année	98	A
Médecin dentiste	99	B
Adjoint A	101	B
Adjoint B	102	B
Adjoint administratif	110	B
Aide de recherche qualifié	113	B
Adjoint C	114	B
Adjoint D	115	A
Administrateur du SPC	118	B
Administrateur du SPN	120	B
Administrateur du SPO	124	B

Administrateur des écoles e des institutions	125	B
Aide de bureau A	128	A
Aide de bureau B	129	A
Administrateur	130	B
Assistant doctorant	131	B
Aide hospitalier	135	B
Adjoint pédagogique	136	B
Aide laborantin	138	A
Administrateur des écoles de Chantepierre	139	B
Aide opérateur qualifié	140	B
Aide préparateur	141	A
Aide opérateur	142	A
Aide laborantin spécialisé	145	B
Aide préparateur spécialisé	146	B
Analyste (licencié)	151	B
Analyste-informaticien	153	B
Animateur audiovisuel	155	B
Archiviste B	157	B
Architecte	158	B
Archiviste A	159	B
Archiviste-documentaliste	160	B
Bibliothécaire B	162	B
Technicien principal en radiologie médicale	163	B
Assistant de bibliothèque	164	A
Technicien de salle d'opération (2 ans)	165	A
Assistant social chef de groupe	166	B
Assistant social A	167	B
Assistant social B	168	A
Assistant social C	169	B
Assistant de direction	170	B
Technicien en radiologie médicale	171	A
Bibliothécaire A	174	B
Bibliothécaire universitaire en formation	178	B
Bibliothécaire universitaire	179	B
1er bibliothécaire universitaire	186	B
Chef de la bibliothèque de la Faculté de médecine au CHUV	189	B
Bibliothécaire universitaire A	200	B
Bibliothécaire universitaire B	202	A
Caissier	211	B
Chauffeur de véhicules légers	225	A
Chauffeur de poids lourds	226	A
Technicien-chef adjoint en radiologie médicale	227	B
Technicien-chef en radiologie médicale	229	B
Chef de bureau A	240	B
Chef de bureau B	241	B
Chef adjoint de laboratoire central	244	B
Chef d'exploitation	245	B
Chef d'exploitation	249	B

Chef de groupe	252	B
Chef d'unité de recherche	266	B
Chef de la centrale lits & appareils médicaux du CHUV	267	B
Chef de laboratoire	273	B
Diététicien-chef	276	B
Chef de centre microscopie	285	B
Chef physiothérapeute	295	B
Chef de secteur	296	B
Préparateur-chef	297	B
Chef de secteur	298	B
Chef d'équipe B	300	B
Chef d'atelier B	303	B
Chef service des immeubles du CHUV	304	B
Chef service des installations	305	B
Chef ouvrier B	306	B
Chef d'atelier A	313	B
Chef d'ateliers A	314	B
Chef d'ateliers B	315	B
Chef d'atelier principal A	316	B
Chef d'atelier principal B	317	B
Chef d'équipe A	318	B
Chef ouvrier A	319	B
Collaborateur technique A	320	B
Chimiste - docteur	321	B
Chimiste - licencié	322	B
Collaborateur technique B	323	B
Collaborateur administratif	328	B
Concierge B	330	B
Conseiller scientifique	335	B
Conseiller en planning familial	352	B
Contrôleur A des installations électriques	363	B
Contrôleur B des installations électriques	364	B
Diététicien	373	A
Diététicien-conseil	374	B
Dessinateur	376	A
Dessinateur spécialisé	377	B
Dessinateur technicien	378	B
Diacre auxiliaire B	381	B
Directeur de l'école de physiothérapeutes	383	B
Directeur de l'école de pédicure	384	B
Directeur de l'école de laborantins/ines	389	B
Documentaliste B	411	A
Documentaliste A	412	B
Dessinateur C	413	A
Dessinateur B	414	B
Dessinateur A	415	B
Consécration diaconale	417	B
Economiste	422	B

Educateur A	424	B
Educateur A	425	B
Educateur A	428	B
Educateur B	429	A
Educateur C	430	B
Educateur chef	431	B
Educateur de la petite enfance	432	B
Employé de bibliothèque	444	A
Employé de bibliothèque qualifié	446	B
Employé de bureau	449	A
Employé d'administration	451	A
Employé de bureau spécialisé	453	B
Employé de bureau qualifié	454	B
Employé principal d'administration	455	B
Assistant en pharmacie	458	A
Ergothérapeute	459	A
Employé de bibliothèque	461	A
Gardien d'animaux	481	A
Gardien principal d'animaux	482	B
Ergothérapeute principal	492	B
Hôtesse principale au service d'accueil du CHUV	495	B
Hôtesse au service d'accueil CHUV	496	A
Hôtesse chef au service d'accueil du CHUV	497	B
Chef de service de maison	503	B
Gouvernante de l'économat (CHUV)	504	B
Gouvernante de lingerie (CHUV et Cery)	505	B
Gouvernante principale au service de maison CHUV	506	B
Gouvernante de lingerie	507	B
Gouvernante au service de maison CHUV	508	B
Gouvernante au service de maison (Cery)	509	B
Gouvernante de maison	510	B
Gouvernante au service de maison (Bellevue)	511	B
Cadre (hors classe 5)	528	B
Cadre (hors classe 4)	529	B
Cadre (hors classe 3)	530	B
Cadre (hors classe 2)	531	B
Cadre (hors classe 1)	532	B
Gouvernante chef des restaurants (CHUV)	536	B
Infirmier	539	A
Infirmier-assistant	540	A
Infirmier-chef de division	541	B
Infirmier-chef division adjoint	542	B
Infirmier-chef d'unité de soins	544	B
Infirmier-chef Cery-Prilly	546	B
Infirmier-chef (Bellevue-Gimel-Prangins-Lavey)	547	B
Infirmier chef de coordination	549	B
Infirmier chef de service	550	B
Infirmier conseil	552	B

Directeur des écoles de Chantepierre	553	B
Directeur adjoint des écoles de Chantepierre	555	B
Infirmier inspecteur	557	B
Infirmier de santé publique	561	B
Infirmier chef adjoint	564	B
Infirmière sage-femme	566	B
Infirmier chef adjoint CHUV	570	B
Infirmier chef du service de formation continue	571	B
Ingénieur	574	A
Ingénieur ETS	575	A
Gouvernant d'hôpital	576	B
Instituteur	602	B
Infirmier chef Lavey	613	B
Jardinière d'enfants	618	B
Juriste	630	B
Laborantin	638	A
Laborantin médical	640	A
Logopédiste A	642	B
Logopédiste B	643	A
Logopédiste C	644	B
Magasinier	646	A
Magasinier chef de microbiologie	647	B
Manoeuvre	718	A
Manoeuvre spécialisé	720	B
Masseur-kinésithérapeute	722	B
Mécanographe	728	B
Médecin EPO	729	A
Chargé de cours	732	B
Diacre A	735	B
Diacre B	736	B
Diacre C	737	B
1er infirmier assistant	755	B
Assistant de recherche	763	B
Chercheur associé	764	B
Nettoyeur	765	A
Chef de projet de recherche	766	B
Chef de section de recherche	767	B
Chargé de recherche	768	A
Gouvernante de restaurant CHUV	769	B
Sous-gouvernante au service de maison (Cery)	770	B
Nurse	771	A
Ouvrier qualifié	781	A
Ouvrier	782	A
Ouvrier principal A	783	B
Ouvrier spécialiste A	784	B
Ouvrier principal B	785	B
Ouvrier spécialiste B	786	B
Pasteur	791	B

Pharmacien	797	B
Physiothérapeute spécialiste	803	B
Physiothérapeute	804	A
1er assistant en pharmacie	816	B
1er laborantin	817	B
1er technicien en radiologie médicale	819	B
1er assistant bibliothécaire	820	B
1er magasinier	822	B
Bibliothécaire universitaire principal	823	B
1er employé d'administration	824	B
1er infirmier	827	B
1er mécanographe	834	B
1er ouvrier qualifié	835	B
1er physiothérapeute	838	B
1er préparateur	840	B
1er secrétaire A	841	B
1er secrétaire B	842	B
1ère sage-femme	846	B
1er ergothérapeute	850	B
1er diététicien	851	B
1er téléphoniste	852	B
Préparateur	855	A
Chef de projet informatique	876	B
Pupitreux	882	B
Laborantin principal	903	B
Laborantin spécialisé	904	B
Laborantin-chef	905	B
Programmeur A	912	B
Programmeur B	913	A
Psychologue A	915	B
Bibliothécaire diplômé spécialisé	916	B
Concierge A	920	B
Concierge B	921	B
Concierge C	922	B
Psychothérapeute A	923	B
Aide d'exploitation	926	B
Employé d'exploitation	927	A
1er employé d'exploitation	928	B
Employé d'exploitation spécialisé	929	B
Aide d'hôpital	930	A
Employé d'hôpital	931	A
1er employé d'hôpital	932	B
Employé d'hôpital spécialisé	933	B
Adjoint pédagogique CEMCAV	935	B
Sage-femme	936	A
Secrétaire	937	B
Secrétaire économiste	942	A
Secrétaire juriste	943	A

Opérateur A au centre de contrôle	945	B
Opérateur B au centre de contrôle	946	B
Sous-directeur CHUV	948	B
Sociologue	951	B
Sous-directeur des soins infirmiers	952	B
Assistant du juriste	957	B
Sous-gouvernante de lingerie	960	B
Emploi d'occupation	973	A
Chef d'exploitation des bâtiments	977	B
Thérapeute psychomotricité	979	B
Chef de la centrale téléphonique	980	B
Surveillant-chef des piscines de Lavey	981	B
Téléphoniste	987	B
Technicien EEG-EMG	988	B
Divers	990	B
Vétérinaire	995	B
Mineur selon barème	998	A
Ingénieur D	1015	A
Ingénieur C	1016	A
Ingénieur B	1017	B
Ingénieur A	1018	B
Architecte D	1019	A
Architecte C	1020	A
Architecte B	1021	B
Architecte A	1022	B
Chimiste D	1023	A
Chimiste C	1024	A
Chimiste B	1025	B
Chimiste A	1026	B
1er dessinateur	1033	B
Dessinateur principal	1034	B
Technicien	1035	A
Dessinateur-géomètre	1036	B
1er dessinateur-géomètre	1037	B
Dessinateur-géomètre principal	1038	B
Technicien-géomètre	1039	B
Dessinateur	1054	A
Infirmier assistant avec spécialisation en salle d'opération	1056	B
1er infirmier assistant avec spécialisation en salle d'opération	1057	B
Programmeur A	1058	B
Analyste-programmeur B	1059	B
Analyste-programmeur A	1060	B
Concepteur informatique	1061	B
Chef de projet informatique B	1062	B
Chef de projet informatique A	1063	B
Spécialiste informatique B	1064	B
Spécialiste informatique A	1065	B
Spécialiste des données B	1066	B

Spécialiste des données A	1067	B
Chef des développements	1068	B
Opérateur B	1069	A
Opérateur A	1070	B
Pupitreur B	1071	B
Pupitreur A	1072	B
Adjoint chef exploitation informatique	1073	B
Chef d'exploitation informatique	1074	B
Micro-informaticien	1075	B
Adjoint chef micro-informatique	1076	B
Chef micro-informatique	1077	B
Chef production informatique	1078	B
Spécialiste système informatique B	1079	B
Spécialiste système informatique A	1080	B
Chef du système informatique	1081	B
Spécialiste bureautique C	1082	B
Spécialiste bureautique B	1083	B
Spécialiste bureautique A	1084	B
Chef de projet utilisateur B	1085	B
Chef de projet utilisateur A	1086	B
Assistant universitaire 1ère année	1101	A
Assistant universitaire 2ème année	1102	A
Assistant universitaire 3ème année	1103	A
Assistant universitaire 4ème année	1104	A
Assistant universitaire 5ème année	1105	A
1er assistant universitaire 1ère année	1106	A
1er assistant universitaire 2ème année	1107	A
1er assistant universitaire 3ème année	1108	A
1er assistant universitaire 4ème année	1109	A
1er assistant universitaire 5ème année	1110	A
Assistant B en hygiène hospitalière	1126	B
Assistant A en hygiène hospitalière	1127	B
Assistant principal en hygiène hospitalière	1128	B
Chef de service de la restauration du CHUV	1130	B
Infirmier avec spécialisation	1135	B
1er infirmier avec spécialisation	1136	B
Infirmier chef d'unités de soins avec spécialisation	1137	B
Infirmier chef de service avec spécialisation	1138	B
1er laborantin médical	1139	B
Laborantin médical principal	1140	B
Laborantin médical spécialisé	1141	B
Laborantin médical chef B	1142	B
Laborantin médical chef A	1143	B
Enseignant assistant (professions de la santé)	1144	B
Enseignant assistant avec spécialisation	1145	B
Enseignant B (professions de la santé)	1146	B
Enseignant A (professions de la santé)	1147	B
Directeur adjoint de l'école de laborantins/ines médicaux/cales	1148	B

Directeur de l'école des techniciens en radiologie médicale	1149	B
Technicien en salle d'opération (3 ans)	1150	B
Première nurse	1151	B
1er technicien EEG-EMG	1152	B
Psychologue assistant	1153	A
Psychologue associé	1154	B
Psychologue adjoint B	1155	B
Psychologue adjoint A	1156	B
Ergothérapeute chef adjoint	1157	B
Ergothérapeute chef	1158	B
Coordinateur au service de restauration du CHUV	1159	B
Cuisinier d'hôpital	1216	B
Cuisinier diététicien	1217	B
Pupitreur réseau B	1218	B
Pupitreur réseau A	1219	B
Adjoint du chef du réseau informatique	1220	B
Chef de réseau informatique	1221	B
Spécialiste système de production B informatique	1222	B
Spécialiste système de production A informatique	1223	B
Adjoint du chef système de production	1224	B
Chef de système de production	1225	B
Taxidermiste B	1232	B
Taxidermiste A	1233	B
Classe 6	2106	B
Classe 7	2107	B
Classe 8	2108	B
Classe 9	2109	B
Classe 10	2110	B
Classe 11	2111	B
Classe 12	2112	B
Classe 13	2113	B
Classe 14	2114	B
Classe 15	2115	B
Classe 16	2116	B
Classe 17	2117	B
Classe 18	2118	B
Classe 19	2119	B
Classe 20	2120	B
Classe 21	2121	B
Classe 22	2122	B
Classe 23	2123	B
Classe 24	2124	B
Classe 25	2125	B
Classe 26	2126	B
Classe 27	2127	B
Classe 28	2128	B
Classe 29	2129	B
Classe 30	2130	B

Classe 31	2131	B
Classe 32	2132	B
Chef de réception	3000	B
Secrétaire réception	3001	B
Maître d'hôtel	3003	B
Personnel de service	3004	B
Employé buffet economat	3005	B
Personnel d'exploitation	3006	B
Gouvernant	3007	B
Personnel des étages	3008	B
Chef de cuisine	3009	B
Sous chef de cuisine	3010	B
Cuisinier qualifié	3011	B
Pianiste	3015	B
Secrétaire médical	3016	B
Baigneur de sable	3017	B
Veilleur de nuit	3018	B
Employé de cuisine	3019	B
Employé de jardin	3020	B
Caissier Lavey	3021	B
Masseur	3022	B
Employé secrétariat	3023	B
Employé buanderie/lingerie	3024	B
Employé de maison	3025	B
Employé d'hôtel	3026	B
Portier de nuit	3027	B
Concierge de nuit	3028	B
Surveillant piscine	3029	B
Chauffeur (Lavey)	3030	B
Personnel technique	3031	B
Auxiliaire physiothérapie	3032	B
Etudiant remplaçant	4000	B
Traducteur	4002	B
Psychologue superviseur	4003	B
Médecin superviseur	4004	B
Organiste	4005	B
Membre de commission	4006	B

## ANNEXE 7

### Liste des fonctions correspondant au personnel en formation

<b>Libellé</b>	<b>No fonction</b>
Assistant-étudiant	180
Préapprentissage	184
Etudiants des écoles paramédicales (professions de santé)	185
Formation élémentaire	187
Candidat maturité profession commerce	188
Apprenti hors barème	190
Apprenti (2 ans)	195
Apprenti (3 ans)	196
Apprenti (4 ans)	197
Apprenti (1 an)	198
Elève technicien en radiologie médicale	203
Elève infirmier en soins généraux	204
Elève technicien en salle d'opération	205
Elève physiothérapeute	207
Elève sage-femme -1E	214
Elève sage-femme -2E	215
Stagiaire BCU 1 ème année	787
Stagiaire BCU 2 ème année	788
Stagiaire BCU 3 ème année	789
Stagiaire étudiant	954
Stagiaire diplômant pharmacie (OSP)	958
Pré-stagiaire d'hôpital	962
Stagiaires de l'EESP (internat)	982
Stagiaires de l'EESP (externat)	983
Stagiaire universitaire	984
Stagiaire	985
Stagiaire au Centre vaudois de recherche pédagogique	992
Stagiaire Lavey	3002
Apprenti cuisine 1	3012
Apprenti cuisine 2	3013
Apprenti cuisine 3	3014
Etudiant en stage	3033



## ANNEXE 8

## Echelle des traitements

Classe	Montant minimum	Montant maximum	Annuité
1	35515	43346	1298
2	36404	44776	1298
3	37296	46258	1298
4	38185	47779	1298
5	39074	49357	1298
6	39965	50987	1298
7	40772	52666	1298
8	41658	54408	1298
9	42549	56202	1365
10	43818	58058	1424
11	45210	59974	1476
12	46718	62325	1561
13	48223	64773	1655
14	49924	67317	1739
15	51634	69955	1832
16	53348	72342	1899
17	55180	75180	2000
18	56893	78131	2124
19	58604	81196	2259
20	60435	84386	2395
21	62184	87698	2551
22	63947	91140	2719
23	65833	94689	2886
24	67593	98353	3076
25	69361	102167	3281
26	70892	106131	3524
27	72774	110250	3748
28	74648	114531	3988
29	76654	118980	4233
30	78529	123602	4507
31	80411	128407	4800
32	82415	133403	5099
51*	112139	138592	2645
52*	117533	143985	2645
53*	123135	149589	2645
54*	128961	155413	2645
55*	135015	161469	2645



## ANNEXE 9

### Salaire annuel prévu pour les nouveaux employés

Libellé fonction	No	Montant	Type
Professeur ordinaire	1	215540	B
Professeur associé	4	178719	B
Professeur assistant	5	118010	B
Professeur extraordinaire hors classe II	7	165369	B
Maître assistant	8	114312	B
Professeur médecin chef	30	213166	B
Directeur de recherche	32	191622	B
Chef de division de recherche	33	157862	B
Chef de service (hors classe 1)	41	158248	B
Chef de service (hors classe 2)	42	165369	B
Chef de service (hors classe 3)	43	172764	B
Chef de service (hors classe 4)	44	180454	B
Chef de service (hors classe 5)	45	212368	B
Chef de clinique	56	136260	B
Chef de clinique-adjoint	57	115001	B
Professeur chef de service	59	253220	B
Médecin-chef	68	196030	B
Médecin-chef (hors classe 3 +10%)	69	190120	B
Médecin-chef (hors classe 3 +20%)	70	236179	B
Médecin-adjoint	77	187263	B
Médecin-adjoint (hors classe 2 +10%)	78	181986	B
Médecin-adjoint (hors classe 2 +20%)	79	198597	B
Médecin adjoint 1 demi jour	80	105484	A
Médecin adjoint 2 demi jour	81	105484	A
Médecin-associé	86	172495	B
Médecin-associé (hors classe 1 +10%)	87	174153	B
Médecin-associé (hors classe 1 +20%)	88	190055	B
Médecin-assistant 1ère année	93	70342	A
Médecin-assistant 2ème année	94	76301	A
Médecin-assistant 3ème année	95	81846	A
Médecin-assistant 4ème année	96	87769	A
Médecin-assistant 5ème année	97	94883	A
Médecin-assistant 6ème année	98	101991	A
Médecin dentiste	99	111995	B
Adjoint A	101	172641	B
Adjoint B	102	159729	B
Adjoint administratif	110	132929	B
Aide de recherche qualifié	113	84369	B
Adjoint C	114	137934	B
Adjoint D	115	94724	A

Administrateur du SPC	118	168725	B
Administrateur du SPN	120	139319	B
Administrateur du SPO	124	150407	B
Administrateur des écoles e des institutions	125	150407	B
Aide de bureau A	128	54427	A
Aide de bureau B	129	50868	A
Administrateur	130	88683	B
Assistant doctorant	131	38201	B
Aide hospitalier	135	77565	B
Adjoint pédagogique	136	118010	B
Aide laborantin	138	56799	A
Administrateur des écoles de Chantepierre	139	85673	B
Aide opérateur qualifié	140	62462	B
Aide préparateur	141	56799	A
Aide opérateur	142	56799	A
Aide laborantin spécialisé	145	75461	B
Aide préparateur spécialisé	146	74930	B
Analyste (licencié)	151	97938	B
Analyste-informaticien	153	97938	B
Animateur audiovisuel	155	77156	B
Archiviste B	157	91670	B
Architecte	158	101080	B
Archiviste A	159	150407	B
Archiviste-documentaliste	160	101080	B
Bibliothécaire B	162	88191	B
Technicien principal en radiologie médicale	163	101070	B
Assistant de bibliothèque	164	62462	A
Technicien de salle d'opération (2 ans)	165	64535	A
Assistant social chef de groupe	166	123818	B
Assistant social A	167	111461	B
Assistant social B	168	80021	A
Assistant social C	169	83543	B
Assistant de direction	170	119531	B
Technicien en radiologie médicale	171	71922	A
Bibliothécaire A	174	85938	B
Bibliothécaire universitaire en formation	178	91670	B
Bibliothécaire universitaire	179	89266	B
1er bibliothécaire universitaire	186	131145	B
Chef de la bibliothèque de la Faculté de médecine au CHUV	189	144543	B
Bibliothécaire universitaire A	200	147945	B
Bibliothécaire universitaire B	202	94724	A
Caissier	211	110547	B
Chauffeur de véhicules légers	225	59055	A
Chauffeur de poids lourds	226	60523	A
Technicien-chef adjoint en radiologie médicale	227	85673	B
Technicien-chef en radiologie médicale	229	123264	B
Chef de bureau A	240	123881	B
Chef de bureau B	241	106572	B

Chef adjoint de laboratoire central	244	175320	B
Chef d'exploitation	245	80021	B
Chef d'exploitation	249	85673	B
Chef de groupe	252	79572	B
Chef d'unité de recherche	266	147632	B
Chef de la centrale lits & appareils médicaux du CHUV	267	114961	B
Chef de laboratoire	273	114312	B
Diététicien-chef	276	110547	B
Chef de centre microscopie	285	104297	B
Chef physiothérapeute	295	122135	B
Chef de secteur	296	77156	B
Préparateur-chef	297	94498	B
Chef de secteur	298	101080	B
Chef d'équipe B	300	100784	B
Chef d'atelier B	303	99271	B
Chef service des immeubles du CHUV	304	101080	B
Chef service des installations	305	101080	B
Chef ouvrier B	306	94498	B
Chef d'atelier A	313	106296	B
Chef d'ateliers A	314	124216	B
Chef d'ateliers B	315	112013	B
Chef d'atelier principal A	316	85673	B
Chef d'atelier principal B	317	80021	B
Chef d'équipe A	318	106296	B
Chef ouvrier A	319	97968	B
Collaborateur technique A	320	117730	B
Chimiste - docteur	321	107359	B
Chimiste - licencié	322	150407	B
Collaborateur technique B	323	110547	B
Collaborateur administratif	328	114218	B
Concierge B	330	57874	B
Conseiller scientifique	335	107359	B
Conseiller en planning familial	352	120291	B
Contrôleur A des installations électriques	363	74591	B
Contrôleur B des installations électriques	364	66902	B
Diététicien	373	66902	A
Diététicien-conseil	374	82826	B
Dessinateur	376	60523	A
Dessinateur spécialisé	377	69302	B
Dessinateur technicien	378	74591	B
Diacre auxiliaire B	381	69302	B
Directeur de l'école de physiothérapeutes	383	139319	B
Directeur de l'école de pédicure	384	119531	B
Directeur de l'école de laborantins/ines	389	132906	B
Documentaliste B	411	94724	A
Documentaliste A	412	101080	B
Dessinateur C	413	62462	A
Dessinateur B	414	85520	B

Dessinateur A	415	98279	B
Consécration diaconale	417	82826	B
Economiste	422	131216	B
Educateur A	424	85673	B
Educateur A	425	82826	B
Educateur A	428	100020	B
Educateur B	429	74591	A
Educateur C	430	69302	B
Educateur chef	431	69302	B
Educateur de la petite enfance	432	75716	B
Employé de bibliothèque.	444	59055	A
Employé de bibliothèque qualifié	446	77173	B
Employé de bureau	449	56799	A
Employé d'administration	451	62462	A
Employé de bureau spécialisé	453	74201	B
Employé de bureau qualifié	454	72402	B
Employé principal d'administration	455	91148	B
Assistant en pharmacie	458	62462	A
Ergothérapeute	459	71922	A
Employé de bibliothèque	461	57874	A
Gardien d'animaux	481	59055	A
Gardien principal d'animaux	482	87801	B
Ergothérapeute principal	492	106296	B
Hôtesse principale au service d'accueil du CHUV	495	60523	B
Hôtesse au service d'accueil CHUV	496	59055	A
Hôtesse chef au service d'accueil du CHUV	497	84410	B
Chef de service de maison	503	119531	B
Gouvernante de l'économat (CHUV)	504	74614	B
Gouvernante de lingerie (CHUV et Cery)	505	98279	B
Gouvernante principale au service de maison CHUV	506	98279	B
Gouvernante de lingerie	507	69302	B
Gouvernante au service de maison CHUV	508	87801	B
Gouvernante au service de maison (Cery)	509	91317	B
Gouvernante de maison	510	59055	B
Gouvernante au service de maison (Bellevue)	511	84410	B
Cadre (hors classe 5)	528	212368	B
Cadre (hors classe 4)	529	199765	B
Cadre (hors classe 3)	530	196686	B
Cadre (hors classe 2)	531	164847	B
Cadre (hors classe 1)	532	170530	B
Gouvernante chef des restaurants (CHUV)	536	81056	B
Infirmier	539	71922	A
Infirmier-assistant	540	64535	A
Infirmier-chef de division	541	110370	B
Infirmier-chef division adjoint	542	101850	B
Infirmier-chef d'unité de soins	544	110969	B
Infirmier-chef Cery-Prilly	546	128037	B
Infirmier-chef (Bellevue-Gimel-Prangins-Lavey)	547	126061	B

Infirmier chef de coordination	549	131757	B
Infirmier chef de service	550	121485	B
Infirmier conseil	552	101080	B
Directeur des écoles de Chantepierre	553	152693	B
Directeur adjoint des écoles de Chantepierre	555	133988	B
Infirmier inspecteur	557	85673	B
Infirmier de santé publique	561	109444	B
Infirmier chef adjoint	564	117663	B
Infirmière sage-femme	566	66902	B
Infirmier chef adjoint CHUV	570	88683	B
Infirmier chef du service de formation continue	571	139319	B
Ingénieur	574	101080	A
Ingénieur ETS	575	85673	A
Gouvernant d'hôpital	576	98279	B
Instituteur	602	110547	B
Infirmier chef Lavey	613	94724	B
Jardinière d'enfants	618	72549	B
Juriste	630	150407	B
Laborantin	638	62462	A
Laborantin médical	640	71922	A
Logopédiste A	642	139520	B
Logopédiste B	643	94724	A
Logopédiste C	644	98397	B
Magasinier	646	62462	A
Magasinier chef de microbiologie	647	72989	B
Manoeuvre	718	56799	A
Manoeuvre spécialisé	720	59055	B
Masseur-kinésithérapeute	722	91317	B
Mécanographe	728	72989	B
Médecin EPO	729	0	A
Chargé de cours	732	77156	B
Diacre A	735	91670	B
Diacre B	736	106672	B
Diacre C	737	69302	B
1er infirmier assistant	755	91015	B
Assistant de recherche	763	86899	B
Chercheur associé	764	97857	B
Nettoyeur	765	51968	A
Chef de projet de recherche	766	134278	B
Chef de section de recherche	767	114312	B
Chargé de recherche	768	94724	A
Gouvernante de restaurant CHUV	769	77384	B
Sous-gouvernante au service de maison (Cery)	770	78015	B
Nurse	771	60523	A
Ouvrier qualifié	781	62462	A
Ouvrier	782	59055	A
Ouvrier principal A	783	96324	B
Ouvrier spécialiste A	784	104999	B

Ouvrier principal B	785	91905	B
Ouvrier spécialiste B	786	100598	B
Pasteur	791	121458	B
Pharmacien	797	129148	B
Physiothérapeute spécialiste	803	103927	B
Physiothérapeute	804	71922	A
1er assistant en pharmacie	816	87801	B
1er laborantin	817	79084	B
1er technicien en radiologie médicale	819	100026	B
1er assistant bibliothécaire	820	71790	B
1er magasinier	822	66902	B
Bibliothécaire universitaire principal	823	107359	B
1er employé d'administration	824	84911	B
1er infirmier	827	99535	B
1er mécanographe	834	75461	B
1er ouvrier qualifié	835	85364	B
1er physiothérapeute	838	93019	B
1er préparateur	840	87801	B
1er secrétaire A	841	109555	B
1er secrétaire B	842	101049	B
1ère sage-femme	846	102212	B
1er ergothérapeute	850	90945	B
1er diététicien	851	94324	B
1er téléphoniste	852	78015	B
Préparateur	855	62462	A
Chef de projet informatique	876	156281	B
Pupitreur	882	98279	B
Laborantin principal	903	92005	B
Laborantin spécialisé	904	99615	B
Laborantin-chef	905	82826	B
Programmeur A	912	106296	B
Programmeur B	913	69302	A
Psychologue A	915	94724	B
Bibliothécaire diplômé spécialisé	916	77156	B
Concierge A	920	93916	B
Concierge B	921	66902	B
Concierge C	922	78036	B
Psychothérapeute A	923	150407	B
Aide d'exploitation	926	50227	B
Employé d'exploitation	927	54427	A
1er employé d'exploitation	928	72120	B
Employé d'exploitation spécialisé	929	75208	B
Aide d'hôpital	930	50868	A
Employé d'hôpital	931	55611	A
1er employé d'hôpital	932	72450	B
Employé d'hôpital spécialisé	933	74825	B
Adjoint pédagogique CEMCAV	935	110806	B
Sage-femme	936	71922	A

Secrétaire	937	100314	B
Secrétaire économiste	942	94724	A
Secrétaire juriste	943	94724	A
Opérateur A au centre de contrôle	945	99084	B
Opérateur B au centre de contrôle	946	87486	B
Sous-directeur CHUV	948	114312	B
Sociologue	951	94724	B
Sous-directeur des soins infirmiers	952	144757	B
Assistant du juriste	957	85673	B
Sous-gouvernante de lingerie	960	64535	B
Emploi d'occupation	973	64723	A
Chef d'exploitation des bâtiments	977	80021	B
Thérapeute psychomotricité	979	102134	B
Chef de la centrale téléphonique	980	91317	B
Surveillant-chef des piscines de Lavey	981	87801	B
Téléphoniste	987	73811	B
Technicien EEG-EMG	988	60523	B
Divers	990	44215	B
Vétérinaire	995	156281	B
Mineur selon barème	998	47398	A
Ingénieur D	1015	85673	A
Ingénieur C	1016	94724	A
Ingénieur B	1017	147204	B
Ingénieur A	1018	155470	B
Architecte D	1019	85673	A
Architecte C	1020	94724	A
Architecte B	1021	101080	B
Architecte A	1022	150499	B
Chimiste D	1023	85673	A
Chimiste C	1024	94724	A
Chimiste B	1025	139278	B
Chimiste A	1026	158815	B
1er dessinateur	1033	64535	B
Dessinateur principal	1034	71922	B
Technicien	1035	82826	A
Dessinateur-géomètre	1036	60523	B
1er dessinateur-géomètre	1037	64535	B
Dessinateur-géomètre principal	1038	71922	B
Technicien-géomètre	1039	82826	B
Dessinateur	1054	60523	A
Infirmier assistant avec spécialisation en salle d'opération	1056	93202	B
1er infirmier assistant avec spécialisation en salle d'opération	1057	98279	B
Programmeur A	1058	74591	B
Analyste-programmeur B	1059	114961	B
Analyste-programmeur A	1060	110295	B
Concepteur informatique	1061	129766	B
Chef de projet informatique B	1062	137835	B
Chef de projet informatique A	1063	141567	B

Spécialiste informatique B	1064	107359	B
Spécialiste informatique A	1065	114312	B
Spécialiste des données B	1066	126121	B
Spécialiste des données A	1067	110806	B
Chef des développements	1068	175320	B
Opérateur B	1069	59055	A
Opérateur A	1070	74150	B
Pupitreur B	1071	83845	B
Pupitreur A	1072	102212	B
Adjoint chef exploitation informatique	1073	124216	B
Chef d'exploitation informatique	1074	97938	B
Micro-informaticien	1075	88249	B
Adjoint chef micro-informatique	1076	85673	B
Chef micro-informatique	1077	142745	B
Chef production informatique	1078	118010	B
Spécialiste système informatique B	1079	150407	B
Spécialiste système informatique A	1080	159840	B
Chef du système informatique	1081	118010	B
Spécialiste bureautique C	1082	99171	B
Spécialiste bureautique B	1083	101080	B
Spécialiste bureautique A	1084	152671	B
Chef de projet utilisateur B	1085	150407	B
Chef de projet utilisateur A	1086	114312	B
Assistant universitaire 1ère année	1101	68982	A
Assistant universitaire 2ème année	1102	72209	A
Assistant universitaire 3ème année	1103	75428	A
Assistant universitaire 4ème année	1104	81078	A
Assistant universitaire 5ème année	1105	86722	A
1er assistant universitaire 1ère année	1106	90045	A
1er assistant universitaire 2ème année	1107	92896	A
1er assistant universitaire 3ème année	1108	97028	A
1er assistant universitaire 4ème année	1109	101164	A
1er assistant universitaire 5ème année	1110	105290	A
Assistant B en hygiène hospitalière	1126	60523	B
Assistant A en hygiène hospitalière	1127	69302	B
Assistant principal en hygiène hospitalière	1128	74591	B
Chef de service de la restauration du CHUV	1130	101080	B
Infirmier avec spécialisation	1135	95355	B
1er infirmier avec spécialisation	1136	107749	B
Infirmier chef d'unités de soins avec spécialisation	1137	117743	B
Infirmier chef de service avec spécialisation	1138	128552	B
1er laborantin médical	1139	97486	B
Laborantin médical principal	1140	103942	B
Laborantin médical spécialisé	1141	109407	B
Laborantin médical chef B	1142	118618	B
Laborantin médical chef A	1143	129052	B
Enseignant assistant (professions de la santé)	1144	92206	B
Enseignant assistant avec spécialisation	1145	102619	B

Enseignant B (professions de la santé)	1146	111854	B
Enseignant A (professions de la santé)	1147	124957	B
Directeur adjoint de l'école de laborantins/ines médicaux/cales	1148	94724	B
Directeur de l'école des techniciens en radiologie médicale	1149	137558	B
Technicien en salle d'opération (3 ans)	1150	68182	B
Première nurse	1151	84410	B
1er technicien EEG-EMG	1152	84410	B
Psychologue assistant	1153	94724	A
Psychologue associé	1154	136960	B
Psychologue adjoint B	1155	156281	B
Psychologue adjoint A	1156	168725	B
Ergothérapeute chef adjoint	1157	85673	B
Ergothérapeute chef	1158	122477	B
Coordinateur au service de restauration du CHUV	1159	89903	B
Cuisinier d'hôpital	1216	87787	B
Cuisinier diététicien	1217	81924	B
Pupitreur réseau B	1218	94212	B
Pupitreur réseau A	1219	110547	B
Adjoint du chef du réseau informatique	1220	85673	B
Chef de réseau informatique	1221	97938	B
Spécialiste système de production B informatique	1222	74591	B
Spécialiste système de production A informatique	1223	80021	B
Adjoint du chef système de production	1224	85673	B
Chef de système de production	1225	97938	B
Taxidermiste B	1232	66902	B
Taxidermiste A	1233	71922	B
Classe 6	2106	56799	B
Classe 7	2107	57874	B
Classe 8	2108	59055	B
Classe 9	2109	60523	B
Classe 10	2110	62462	B
Classe 11	2111	78015	B
Classe 12	2112	81148	B
Classe 13	2113	69302	B
Classe 14	2114	83124	B
Classe 15	2115	89544	B
Classe 16	2116	90524	B
Classe 17	2117	88149	B
Classe 18	2118	102212	B
Classe 19	2119	106296	B
Classe 20	2120	107849	B
Classe 21	2121	114961	B
Classe 22	2122	118548	B
Classe 23	2123	112941	B
Classe 24	2124	125800	B
Classe 25	2125	104297	B
Classe 26	2126	107359	B
Classe 27	2127	144757	B

Classe 28	2128	150407	B
Classe 29	2129	118010	B
Classe 30	2130	162382	B
Classe 31	2131	125327	B
Classe 32	2132	129215	B
Chef de réception	3000	86845	B
Secrétaire réception	3001	54262	B
Maître d'hôtel	3003	81648	B
Personnel de service	3004	56209	B
Employé buffet economat	3005	54061	B
Personnel d'exploitation	3006	48354	B
Gouvernant	3007	75651	B
Personnel des étages	3008	47865	B
Chef de cuisine	3009	101238	B
Sous chef de cuisine	3010	82047	B
Cuisinier qualifié	3011	68614	B
Pianiste	3015	91376	B
Secrétaire médical	3016	57876	B
Baigneur de sable	3017	46650	B
Veilleur de nuit	3018	58324	B
Employé de cuisine	3019	56364	B
Employé de jardin	3020	51089	B
Caissier Lavey	3021	58622	B
Masseur	3022	75120	B
Employé secrétariat	3023	59323	B
Employé buanderie/lingerie	3024	51359	B
Employé de maison	3025	50322	B
Employé d'hôtel	3026	51631	B
Portier de nuit	3027	65256	B
Concierge de nuit	3028	69254	B
Surveillant piscine	3029	61765	B
Chauffeur (Lavey)	3030	77686	B
Personnel technique	3031	66657	B
Auxiliaire physiothérapie	3032	53635	B
Etudiant remplaçant	4000	0	B
Traducteur	4002	0	B
Psychologue superviseur	4003	0	B
Médecin superviseur	4004	0	B
Organiste	4005	0	B
Membre de commission	4006	0	B

## ANNEXE 10

## Salaire annuel de base minimal et maximal des fonctions sans classe

Libellé	No fonction	Montant		Annuité
		min	max	
Professeur ordinaire	1	137421	163872	2645
Professeur associé	4	117533	143985	2645
Professeur extraordinaire hors classe II	7	117533	143985	2645
Professeur médecin chef	30	137421	163872	2645
Directeur de recherche	32	137421	163872	2645
Chef de division de recherche	33	117533	143985	2645
Chef de service (hors classe 1)	41	112139	138592	2645
Chef de service (hors classe 2)	42	117533	143985	2645
Chef de service (hors classe 3)	43	123135	149589	2645
Chef de service (hors classe 4)	44	128961	155413	2645
Chef de service (hors classe 5)	45	135015	161469	2645
Chef de clinique	56	109701	134754	5011
Chef de clinique-adjoint	57	97141	118052	4182
Professeur chef de service	59	164667	196409	3174
Médecin-chef	68	123135	149589	2645
Médecin-chef (hors classe 3 +10%)	69	135448	164549	2910
Médecin-chef (hors classe 3 +20%)	70	147762	179507	3174
Médecin-adjoint	77	117533	143985	2645
Médecin-adjoint (hors classe 2 +10%)	78	129286	158384	2910
Médecin-adjoint (hors classe 2 +20%)	79	141039	172782	3174
Médecin adjoint 1 demi jour	80	80586	80586	0
Médecin adjoint 2 demi jour	81	80586	80586	0
Médecin-associé	86	112139	138592	2645
Médecin-associé (hors classe 1 +10%)	87	123353	152451	2910
Médecin-associé (hors classe 1 +20%)	88	134568	166311	3174
Médecin-assistant 1ère année	93	62875	62875	0
Médecin-assistant 2ème année	94	68148	68148	0
Médecin-assistant 3ème année	95	73054	73054	0
Médecin-assistant 4ème année	96	78295	78295	0
Médecin-assistant 5ème année	97	84590	84590	0
Médecin-assistant 6ème année	98	90879	90879	0
Médecin dentiste	99	75108	108000	3290
Assistant doctorant	131	27480	33480	3000
Cadre (hors classe 5)	528	135015	161469	2645
Cadre (hors classe 4)	529	128961	155413	2645
Cadre (hors classe 3)	530	123135	149589	2645
Cadre (hors classe 2)	531	117533	143985	2645
Cadre (hors classe 1)	532	112139	138592	2645
Médecin EPO	729	0	58699	0
Chargé de cours	732	53348	72342	1899
Nettoyeur	765	40429	40429	0
Emploi d'occupation	973	50000	50000	0
Divers	990	0	300000	0
Mineur selon barème	998	37000	37000	0

Assistant universitaire 1ère année	1101	53196	53196	0
Assistant universitaire 2ème année	1102	55617	55617	0
Assistant universitaire 3ème année	1103	58033	58033	0
Assistant universitaire 4ème année	1104	62273	62273	0
Assistant universitaire 5ème année	1105	66508	66508	0
1er assistant universitaire 1ère année	1106	69001	69001	0
1er assistant universitaire 2ème année	1107	71141	71141	0
1er assistant universitaire 3ème année	1108	74241	74241	0
1er assistant universitaire 4ème année	1109	77345	77345	0
1er assistant universitaire 5ème année	1110	80441	80441	0
Chef de réception	3000	60264	75330	0
Secrétaire réception	3001	35154	55242	0
Maître d'hôtel	3003	55242	75330	0
Personnel de service	3004	35154	60264	0
Employé buffet économat	3005	35154	55242	0
Personnel d'exploitation	3006	30132	50220	0
Gouvernant	3007	45198	70308	0
Personnel des étages	3008	30132	50220	0
Chef de cuisine	3009	55242	80352	0
Sous chef de cuisine	3010	55242	70308	0
Cuisinier qualifié	3011	40176	65286	0
Pianiste	3015	70000	90000	0
Secrétaire médical	3016	30000	55242	0
Baigneur de sable	3017	30000	55242	0
Veilleur de nuit	3018	45198	65286	0
Employé de cuisine	3019	30000	60264	0
Employé de jardin	3020	35154	55242	0
Caissier Lavey	3021	40176	60264	0
Masseur	3022	24000	65286	0
Employé secrétariat	3023	40176	55242	0
Employé buanderie/lingerie	3024	30132	55242	0
Employé de maison	3025	30132	50220	0
Employé d'hôtel	3026	40176	55242	0
Portier de nuit	3027	35154	60264	0
Concierge de nuit	3028	35154	60264	0
Surveillant piscine	3029	40176	55242	0
Chauffeur (Lavey)	3030	50220	70308	0
Personnel technique	3031	40176	60264	0
Auxiliaire physiothérapie	3032	35154	65286	0
Etudiant remplaçant	4000	0	400000	0
Traducteur	4002	0	400000	0
Psychologue superviseur	4003	0	400000	0
Médecin superviseur	4004	0	400000	0
Organiste	4005	0	400000	0
Membre de commission	4006	0	400000	0

## ANNEXE 11

## Classes minimale et maximale des fonctions

Libellé	No fonction	Classe	
		min	max
Professeur assistant	5	29	32
Maître assistant	8	28	31
Adjoint A	101	29	32
Adjoint B	102	27	30
Adjoint administratif	110	23	26
Aide de recherche qualifié	113	13	16
Adjoint C	114	24	28
Adjoint D	115	22	25
Administrateur du SPC	118	28	31
Administrateur du SPN	120	24	26
Administrateur du SPO	124	26	28
Administrateur des écoles e des institutions	125	26	28
Aide de bureau A	128	4	6
Aide de bureau B	129	1	3
Administrateur	130	20	22
Aide hospitalier	135	9	11
Adjoint pédagogique	136	29	31
Aide laborantin	138	6	8
Administrateur des écoles de Chantepierre	139	19	22
Aide opérateur qualifié	140	10	12
Aide préparateur	141	6	8
Aide opérateur	142	6	8
Aide laborantin spécialisé	145	7	10
Aide préparateur spécialisé	146	7	10
Analyste (licencié)	151	23	27
Analyste-informaticien	153	23	26
Animateur audiovisuel	155	16	18
Archiviste B	157	21	24
Architecte	158	24	28
Archiviste A	159	24	28
Archiviste-documentaliste	160	24	28
Bibliothécaire B	162	14	17
Technicien principal en radiologie médicale	163	17	19
Assistant de bibliothèque	164	10	12
Technicien de salle d'opération (2 ans)	165	11	13
Assistant social chef de groupe	166	21	23
Assistant social A	167	19	21
Assistant social B	168	17	19
Assistant social C	169	13	15
Assistant de direction	170	19	22
Technicien en radiologie médicale	171	14	16
Bibliothécaire A	174	17	20
Bibliothécaire universitaire en formation	178	21	23
Bibliothécaire universitaire	179	22	25

1er bibliothécaire universitaire	186	24	27
Chef de la bibliothèque de la Faculté de médecine au CHUV	189	27	30
Bibliothécaire universitaire A	200	24	28
Bibliothécaire universitaire B	202	22	25
Caissier	211	18	20
Chauffeur de véhicules légers	225	8	10
Chauffeur de poids lourds	226	9	11
Technicien-chef adjoint en radiologie médicale	227	19	21
Technicien-chef en radiologie médicale	229	21	23
Chef de bureau A	240	20	23
Chef de bureau B	241	18	20
Chef adjoint de laboratoire central	244	29	32
Chef d'exploitation	245	17	19
Chef d'exploitation	249	19	21
Chef de groupe	252	10	12
Chef d'unité de recherche	266	26	29
Chef de la centrale lits & appareils médicaux du CHUV	267	19	21
Chef de laboratoire	273	28	31
Diététicien-chef	276	18	20
Chef de centre microscopie	285	25	29
Chef physiothérapeute	295	21	23
Chef de secteur	296	16	18
Préparateur-chef	297	14	16
Chef de secteur	298	24	26
Chef d'équipe B	300	16	18
Chef d'atelier B	303	16	18
Chef service des immeubles du CHUV	304	24	26
Chef service des installations	305	24	26
Chef ouvrier B	306	14	16
Chef d'atelier A	313	17	19
Chef d'ateliers A	314	21	23
Chef d'ateliers B	315	19	21
Chef d'atelier principal A	316	19	21
Chef d'atelier principal B	317	17	19
Chef d'équipe A	318	17	19
Chef ouvrier A	319	15	17
Collaborateur technique A	320	20	22
Chimiste - docteur	321	26	29
Chimiste - licencié	322	24	28
Collaborateur technique B	323	18	20
Collaborateur administratif	328	21	24
Concierge B	330	7	9
Conseiller scientifique	335	26	29
Conseiller en planning familial	352	20	23
Contrôleur A des installations électriques	363	15	18
Contrôleur B des installations électriques	364	12	14
Diététicien	373	12	15
Diététicien-conseil	374	18	20
Dessinateur	376	9	12
Dessinateur spécialisé	377	13	15
Dessinateur technicien	378	15	18
Diacre auxiliaire B	381	13	18

Directeur de l'école de physiothérapeutes	383	24	26
Directeur de l'école de pédicure	384	20	22
Directeur de l'école de laborantins/ines	389	24	26
Documentaliste B	411	22	25
Documentaliste A	412	24	28
Dessinateur C	413	10	12
Dessinateur B	414	13	15
Dessinateur A	415	15	17
Consécration diaconale	417	18	22
Economiste	422	24	28
Educateur A	424	19	22
Educateur A	425	18	20
Educateur A	428	18	20
Educateur B	429	15	17
Educateur C	430	13	15
Educateur chef	431	13	15
Educateur de la petite enfance	432	10	12
Employé de bibliothèque	444	8	10
Employé de bibliothèque qualifié	446	9	12
Employé de bureau	449	6	8
Employé d'administration	451	10	12
Employé de bureau spécialisé	453	7	10
Employé de bureau qualifié	454	8	11
Employé principal d'administration	455	14	16
Assistant en pharmacie	458	10	12
Ergothérapeute	459	14	16
Employé de bibliothèque	461	7	9
Gardien d'animaux	481	8	11
Gardien principal d'animaux	482	11	14
Ergothérapeute principal	492	17	19
Hôtesse principale au service d'accueil du CHUV	495	9	11
Hôtesse au service d'accueil CHUV	496	8	10
Hôtesse chef au service d'accueil du CHUV	497	11	13
Chef de service de maison	503	20	22
Gouvernante de l'économat (CHUV)	504	8	10
Gouvernante de lingerie (CHUV et Cery)	505	14	17
Gouvernante principale au service de maison CHUV	506	14	17
Gouvernante de lingerie	507	13	15
Gouvernante au service de maison CHUV	508	12	14
Gouvernante au service de maison (Cery)	509	13	15
Gouvernante de maison	510	8	10
Gouvernante au service de maison (Bellevue)	511	11	13
Gouvernante chef des restaurants (CHUV)	536	12	14
Infirmier	539	14	16
Infirmier-assistant	540	11	13
Infirmier-chef de division	541	19	21
Infirmier-chef division adjoint	542	17	19
Infirmier-chef d'unité de soins	544	19	21
Infirmier-chef Cery-Prilly	546	23	26
Infirmier-chef (Bellevue-Gimel-Prangins-Lavey)	547	22	24
Infirmier chef de coordination	549	23	25
Infirmier chef de service	550	21	23

Infirmier conseil	552	24	26
Directeur des écoles de Chantepierre	553	26	29
Directeur adjoint des écoles de Chantepierre	555	23	25
Infirmier inspecteur	557	19	21
Infirmier de santé publique	561	18	20
Infirmier chef adjoint	564	20	22
Infirmière sage-femme	566	12	14
Infirmier chef adjoint CHUV	570	20	22
Infirmier chef du service de formation continue	571	24	26
Ingénieur	574	24	28
Ingénieur ETS	575	19	23
Gouvernant d'hôpital	576	14	17
Instituteur	602	15	20
Infirmier chef Lavey	613	22	24
Jardinière d'enfants	618	7	10
Juriste	630	24	28
Laborantin	638	10	12
Laborantin médical	640	14	16
Logopédiste A	642	24	27
Logopédiste B	643	22	25
Logopédiste C	644	20	23
Magasinier	646	10	12
Magasinier chef de microbiologie	647	7	9
Manoeuvre	718	6	7
Manoeuvre spécialisé	720	8	10
Masseur-kinésithérapeute	722	13	15
Mécanographe	728	7	9
Diacre A	735	21	25
Diacre B	736	15	20
Diacre C	737	13	17
1er infirmier assistant	755	13	15
Assistant de recherche	763	13	16
Chercheur associé	764	17	20
Chef de projet de recherche	766	25	28
Chef de section de recherche	767	28	31
Chargé de recherche	768	22	25
Gouvernante de restaurant CHUV	769	10	12
Sous-gouvernante au service de maison (Cery)	770	9	11
Nurse	771	9	11
Ouvrier qualifié	781	10	12
Ouvrier	782	8	11
Ouvrier principal A	783	15	17
Ouvrier spécialiste A	784	17	19
Ouvrier principal B	785	14	16
Ouvrier spécialiste B	786	16	18
Pasteur	791	24	28
Pharmacien	797	24	28
Physiothérapeute spécialiste	803	17	19
Physiothérapeute	804	14	16
1er assistant en pharmacie	816	12	14
1er laborantin	817	12	14
1er technicien en radiologie médicale	819	16	18

1er assistant bibliothécaire	820	12	14
1er magasinier	822	12	14
Bibliothécaire universitaire principal	823	26	29
1er employé d'administration	824	12	14
1er infirmier	827	16	18
1er mécanographe	834	8	10
1er ouvrier qualifié	835	12	14
1er physiothérapeute	838	16	18
1er préparateur	840	12	14
1er secrétaire A	841	18	20
1er secrétaire B	842	17	19
1ère sage-femme	846	16	18
1er ergothérapeute	850	16	18
1er diététicien	851	15	17
1er téléphoniste	852	10	11
Préparateur	855	10	12
Chef de projet informatique	876	26	29
Pupitreux	882	14	17
Laborantin principal	903	14	16
Laborantin spécialisé	904	16	18
Laborantin-chef	905	18	20
Programmeur A	912	16	19
Programmeur B	913	13	16
Psychologue A	915	22	25
Bibliothécaire diplômé spécialisé	916	16	19
Concierge A	920	14	16
Concierge B	921	12	14
Concierge C	922	10	12
Psychothérapeute A	923	24	28
Aide d'exploitation	926	1	3
Employé d'exploitation	927	4	6
1er employé d'exploitation	928	7	9
Employé d'exploitation spécialisé	929	8	10
Aide d'hôpital	930	1	3
Employé d'hôpital	931	5	7
1er employé d'hôpital	932	7	9
Employé d'hôpital spécialisé	933	8	10
Adjoint pédagogique CEMCAV	935	27	30
Sage-femme	936	14	16
Secrétaire	937	15	18
Secrétaire économiste	942	22	25
Secrétaire juriste	943	22	25
Opérateur A au centre de contrôle	945	16	18
Opérateur B au centre de contrôle	946	14	16
Sous-directeur CHUV	948	28	31
Sociologue	951	22	25
Sous-directeur des soins infirmiers	952	25	27
Assistant du juriste	957	19	23
Sous-gouvernante de lingerie	960	11	13
Chef d'exploitation des bâtiments	977	17	19
Thérapeute psychomotricité	979	17	20
Chef de la centrale téléphonique	980	13	15

Surveillant-chef des piscines de Lavey	981	12	14
Téléphoniste	987	8	10
Technicien EEG-EMG	988	9	11
Vétérinaire	995	27	29
Ingénieur D	1015	19	23
Ingénieur C	1016	22	25
Ingénieur B	1017	24	28
Ingénieur A	1018	27	30
Architecte D	1019	19	23
Architecte C	1020	22	25
Architecte B	1021	24	28
Architecte A	1022	27	30
Chimiste D	1023	19	23
Chimiste C	1024	22	25
Chimiste B	1025	24	28
Chimiste A	1026	27	30
1er dessinateur	1033	11	13
Dessinateur principal	1034	14	17
Technicien	1035	18	20
Dessinateur-géomètre	1036	9	11
1er dessinateur-géomètre	1037	11	13
Dessinateur-géomètre principal	1038	14	17
Technicien-géomètre	1039	18	20
Dessinateur	1054	9	11
Infirmier assistant avec spécialisation en salle d'opération	1056	14	16
1er infirmier assistant avec spécialisation en salle d'opération	1057	15	17
Programmeur A	1058	15	18
Analyste-programmeur B	1059	18	21
Analyste-programmeur A	1060	20	23
Concepteur informatique	1061	23	26
Chef de projet informatique B	1062	26	28
Chef de projet informatique A	1063	28	30
Spécialiste informatique B	1064	26	28
Spécialiste informatique A	1065	28	30
Spécialiste des données B	1066	23	26
Spécialiste des données A	1067	27	29
Chef des développements	1068	29	32
Opérateur B	1069	8	11
Opérateur A	1070	12	15
Pupitreur B	1071	13	16
Pupitreur A	1072	15	18
Adjoint chef exploitation informatique	1073	19	23
Chef d'exploitation informatique	1074	23	27
Micro-informaticien	1075	15	18
Adjoint chef micro-informatique	1076	19	23
Chef micro-informatique	1077	23	27
Chef production informatique	1078	29	32
Spécialiste système informatique B	1079	26	28
Spécialiste système informatique A	1080	28	30
Chef du système informatique	1081	29	32
Spécialiste bureautique C	1082	20	24
Spécialiste bureautique B	1083	24	26

Spécialiste bureautique A	1084	27	29
Chef de projet utilisateur B	1085	26	28
Chef de projet utilisateur A	1086	28	30
Assistant B en hygiène hospitalière	1126	9	11
Assistant A en hygiène hospitalière	1127	13	15
Assistant principal en hygiène hospitalière	1128	15	17
Chef de service de la restauration du CHUV	1130	24	28
Infirmier avec spécialisation	1135	17	19
1er infirmier avec spécialisation	1136	18	20
Infirmier chef d'unités de soins avec spécialisation	1137	20	22
Infirmier chef de service avec spécialisation	1138	22	24
1er laborantin médical	1139	16	18
Laborantin médical principal	1140	17	19
Laborantin médical spécialisé	1141	18	20
Laborantin médical chef B	1142	20	22
Laborantin médical chef A	1143	22	24
Enseignant assistant (professions de la santé)	1144	16	18
Enseignant assistant avec spécialisation	1145	18	20
Enseignant B (professions de la santé)	1146	20	22
Enseignant A (professions de la santé)	1147	22	24
Directeur adjoint de l'école de laborantins/ines médicaux/cales	1148	22	24
Directeur de l'école des techniciens en radiologie médicale	1149	24	26
Technicien en salle d'opération (3 ans)	1150	14	16
Première nurse	1151	11	13
1er technicien EEG-EMG	1152	11	13
Psychologue assistant	1153	22	25
Psychologue associé	1154	24	27
Psychologue adjoint B	1155	26	29
Psychologue adjoint A	1156	28	31
Ergothérapeute chef adjoint	1157	19	21
Ergothérapeute chef	1158	21	23
Coordinateur au service de restauration du CHUV	1159	18	21
Cuisinier d'hôpital	1216	13	15
Cuisinier diététicien	1217	13	15
Pupitreur réseau B	1218	15	18
Pupitreur réseau A	1219	17	20
Adjoint du chef du réseau informatique	1220	19	23
Chef de réseau informatique	1221	23	27
Spécialiste système de production B informatique	1222	15	18
Spécialiste système de production A informatique	1223	17	20
Adjoint du chef système de production	1224	19	23
Chef de système de production	1225	23	27
Taxidermiste B	1232	12	14
Taxidermiste A	1233	14	17
Classe 6	2106	6	6
Classe 7	2107	7	7
Classe 8	2108	8	8
Classe 9	2109	9	9
Classe 10	2110	10	10
Classe 11	2111	11	11
Classe 12	2112	12	12
Classe 13	2113	13	13

Classe 14	2114	14	14
Classe 15	2115	15	15
Classe 16	2116	16	16
Classe 17	2117	17	17
Classe 18	2118	18	18
Classe 19	2119	19	19
Classe 20	2120	20	20
Classe 21	2121	21	21
Classe 22	2122	22	22
Classe 23	2123	23	23
Classe 24	2124	24	24
Classe 25	2125	25	25
Classe 26	2126	26	26
Classe 27	2127	27	27
Classe 28	2128	28	28
Classe 29	2129	29	29
Classe 30	2130	30	30
Classe 31	2131	31	31
Classe 32	2132	32	32





**Cette collection fait suite aux publications des  
Cahiers de recherche et de documentation de  
l'Institut universitaire de médecine sociale et  
préventive**

**Premières parutions de**

**Raisons de santé :**

- N° 1 *Burnand B, Paccaud F, eds.* Maîtrise de la qualité dans les hôpitaux universitaires: satisfaction des patients. Lausanne : IUMSP, 1997. CH 20.-
- N° 2 *Addor V, Fawer C-L, Santos-Eggimann B, Paccaud F, Calame A, Groupe Eden.* Naissances vaudoises 1993-1994 : caractéristiques et facteurs de risque pour une affection chronique. (Rapport EDEN, 1). Lausanne : IUMSP, 1996. CHF 18.-
- N° 3 *Yalcin T, Seker E, Beroud C, Eggli Y.* Planification des lits du CHUV: projections 1994-2005. Lausanne: Hospices cantonaux, 1997, CHF 10.-
- N° 4 *Burnand B, Paccaud F, eds.* Maîtrise de la qualité dans les hôpitaux universitaires: satisfaction des patients. Lausanne : IUMSP, 1997. CH 20.-
- N° 5 *Addor V, Fawer C-L, Santos-Eggimann B, Paccaud F, Calame A, Groupe Eden.* Naissances vaudoises 1993-1994 : caractéristiques et facteurs de risque pour une affection chronique. (Rapport EDEN, 1). Lausanne : IUMSP, 1996. CHF 18.-
- N° 6 *Yalcin T, Seker E, Beroud C, Eggli Y.* Planification des lits du CHUV: projections 1994-2005. Lausanne : Hospices cantonaux, 1997, CHF 10.-
- N° 7 *Nguyen N, Eggli Y, Ruchet T, Schenker L.* Prévision budgétaire . Instructions, méthode et manuel d'utilisation. Lausanne : Hospices cantonaux, 1997, CHF 20.-
- N° 8 Manuel du Programme « Qualité » des Hospices. Lausanne : Hospices cantonaux, 1997 CHF 15.-
- N° 9 *Meystre-Agustoni G, Jeannin A, Dubois-Arber, F, Paccaud F.* Dépistage du cancer du sein par mammographie : Evolution des conséquences psychologiques négatives chez les participants. Lausanne, IUMSP, 1997, CHF 12.-
- N° 10 *Ferron C, Cordonier D, Schalbetter P, Delbos-Piot I, Michaud PA.* La santé des jeunes en rupture d'apprentissage : une recherche-action sur les modalités de soutien, les déterminants de la santé et les facteurs favorisant une réinsertion socio-professionnelle. Lausanne, IUMSP, 1997, CHF 20.-





**Bulletin de commande  
à adresser à**

Service d'édition et de diffusion - SED  
Institut universitaire de médecine sociale et préventive  
17, rue du Bugnon  
CH - 1005 Lausanne

Téléphone ■ ■ 41 21 314 72 77

Téléfax ■ ■ 41 21 314 73 73

e-mail Claude.Muhlemann@inst.hospvd.ch

**Je désire recevoir**

Auteur/s	.....	n°	_____
	.....		
Titre	.....		
	.....		
	.....		
		Nombre d'exemplaires	_____
Auteur/s	.....	n°	_____
	.....		
Titre	.....		
	.....		
	.....		
		Nombre d'exemplaires	_____
Auteur/s	.....	n°	_____
	.....		
Titre	.....		
	.....		
	.....		
		Nombre d'exemplaires	_____
La liste complète de nos titres			<input type="checkbox"/>

**A l'adresse suivante :**

**Nom et prénom** .....

**Institution** .....

**Rue** .....

**NPA/Ville** .....

**Téléphone/téléfax** .....



■ raisons de santé